



NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us a poor photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

**THIS DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED**

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de mauvaise qualité.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

**LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
NOUS L'AVONS REÇUE**

PERCEPTION DE DIVERS
SOUS-GROUPES A PARTIR DES JUGEMENTS DE SUJETS
QUEBECOIS ET FRANCO-ONTARIENS

Dénise Messier

Thèse présentée à l'Ecole des Etudes Supérieures
de l'Université d'Ottawa comme pré-requis partiel
à l'obtention du diplôme de Maîtrise en Arts en
psychologie

Ottawa, Canada, 1978

D. MESSIER, OTTAWA, CANADA, 1978

© D. Messier, Ottawa, Canada, 1979

Curriculum Studiorum

Denise Messier est née le 2 mai 1951 à Holtyre, Ontario. Elle obtint son B.A. à l'Université d'Ottawa en 1974 et son B. Ps. de la même institution, en 1975.

Remerciements

Cette thèse a été préparée sous la direction de Dr. M. McCarrey, Ph.D. Je tiens à le remercier pour l'aide précieuse accordée durant toute la durée de cette recherche.

Je veux également offrir mes remerciements chaleureux au Dr. R. Clément, Ph.D. pour sa grande disponibilité et pour son assistance irremplaçable dans l'analyse des données.

Merci sincèrement aussi à tous les professeurs, étudiants et amis qui, d'une façon ou d'une autre, ont favorisé la réalisation de ce projet.

Table des matières

<u>Chapitre</u>	<u>Page</u>
Curriculum Studiorum	i
Remerciements	ii
Liste des tableaux	v
Liste des figures	vi
Introduction	vii
Résumé	I
I <u>Recension des écrits</u>	
Définition de termes	4
Etudes portant sur le phénomène des attitudes stéréotypées	5
Faits historiques de l'Ontario	11
Faits historiques du Québec	16
Hypothèses	26

<u>Chapitre</u>	<u>Page</u>
II <u>Méthodologie</u>	
Sujets	27
Méthode expérimentale	31
Procédure	35
Questionnaires	37
Modèle expérimental	44
III <u>Analyse et discussion des résultats</u>	
Analyse des données	46
Discussion des données	58
<u>Bibliographie</u>	71
<u>Appendices</u>	1

Liste des tableaux

Tableau

Page

Tableau 1

48

Tableau synoptique de l'analyse de variance de
l'Echelle différentielle des stéréotypes

Tableau 2

62

Matrice de corrélations significatives entre les
échelles secondaires

Liste des figures

<u>Figure</u>	<u>Page</u>
<u>Figure 1</u> Modèle expérimental	45
<u>Figure 2</u> Effet principaux obtenus sur certains items de la variable dépendante pour le facteur affiliation ethnolinguistique.	53
<u>Figure 3</u> Effets principaux obtenus sur certains items de la variable dépendante pour le facteur déguisements ethnolinguistiques.	54
<u>Figure 4</u> Moyennes obtenues par les juges québécois et franco-ontariens sur les échelles secondaires.	56
<u>Figure 5</u> Comparaison de la différence des moyennes des juges québécois et franco-ontariens sur les échelles d'identification culturelle.	59

Introduction

Une géographie et des hommes inconnus, indignes d'une carte postale, méprisés de tous et d'eux-mêmes, ceux que les anglophones désignent encore comme "those typical French-Canadians"

(Ferrault, 1977, p.1)

Telle est l'évaluation qu'on faisait des Canadiens français à l'époque de la colonisation. Quelque centaines plus tard, des chercheurs tels Lambert, Hodgson, Gardner et Fillenbaum (1960), Anisfeld (1964), Yackley et Lambert (1971) et Larimer (1972) arrivèrent également à la conclusion que les anglophones du Québec et du Manitoba avaient une attitude stéréotypée à l'égard des francophones de leur province. De leur côté, ceux-ci avaient accepté l'image qu'on avait d'eux. Seuls les Acadiens semblaient avoir échappé à cette tendance. Toutefois, des études récentes suggèrent que les Franco-Québécois portent maintenant respect à leurs différences culturelles. (Taylor, Simard et Papineau, 1978).

Cette étude veut donc étudier la situation telle qu'elle existe chez la population française de l'Ontario. D'une part, il s'agit de déterminer si le phénomène des attitudes stéréotypées se retrouve entre les francophones du Québec et de l'Ontario. D'autre part, on veut vérifier si les Franco-Ontariennes et les Québécoises acceptent ou non l'image inférieure propre aux groupes minoritaires.

Pour ce, l'on a enregistré la voix de deux oratrices qui décrivaient une journée typique dans leur vie d'étudiante. On a ensuite fait entendre cet enregistrement aux quatre groupes de sujets. Avant même d'écouter le texte, ceux-ci apprenaient que les oratrices étaient, dépendant de la situation expérimentale dans laquelle ils se trouvaient, soit Ontarienne, Québécoise, Canadienne anglaise parlant français avec accent ou Canadienne anglaise parlant français sans accent. Après l'écoute de la description, les juges devaient évaluer la personnalité des oratrices à partir d'une échelle conçue à cet effet. C'est à partir des résultats obtenus sur cette échelle qu'on pourra déterminer les réponses aux problèmes mentionnés plus haut.

Le premier chapitre présentera les diverses recherches portant sur les attitudes stéréotypées dans certaines provinces du Canada. On verra également des jalons de l'histoire des Franco-Ontariens et des Québécois afin de mieux comprendre ces deux groupes ethno-linguistiques. Le deuxième chapitre décrit la méthodologie employée. Suit, en dernier lieu, l'analyse et la discussion des données statistiques.

Résumé

Perception de divers sous-groupes à partir des jugements de sujets québécois et franco-ontariens.

Cette recherche a pour but de déterminer si les étudiantes québécoises et franco-ontariennes ont des attitudes stéréotypées à l'égard de certains sous-groupes ethnolinguistiques du Québec et de l'Ontario. Cette étude cherche également à vérifier si cette population a adopté ou non l'image inférieure du groupe minoritaire. Finalement, on veut comparer les sujets québécois et franco-ontariens de l'Outaouais sur diverses modalités.

Pour ce, on a choisi 114 étudiantes québécoises et 104 étudiantes franco-ontariennes de l'Outaouais, âgées entre 15 et 25 ans et dont la langue d'usage était le français. Elles ont écouté sur ruban sonore la voix de deux oratrices qui décrivaient une journée typique dans leur vie d'étudiante. Toutefois, avant même la présentation du texte, on présentait les oratrices aux divers groupes de juges comme étant soit Ontariennes, Québécoises, Canadiennes anglaises parlant français avec accent ou Canadiennes anglaises parlant français sans accent. Après avoir écouté la description de ces oratrices, les sujets remplissaient un questionnaire portant sur l'évaluation des traits de personnalité de ces oratrices. Les mêmes étudiantes ont également rempli d'autres échelles, celles-ci visant à trouver en quoi les Québécoises et les Franco-Ontariennes se distinguaient. (Attitude face aux Canadiens anglais, Attitude face à l'autre groupe francophone, Qualité de contact avec les anglophones,

Qualité de contact avec l'autre groupe francophone, Bilinguisme, Ethnocentrisme, Attitude à l'égard de l'apprentissage de l'anglais).

Les résultats révèlent que les sujets québécois et franco-ontariens ont démontré une attitude également favorable à l'égard de leur propre groupe, à l'égard du groupe francophone de l'autre province et à l'égard du groupe anglophone. Cela suggère donc que, d'une part, les juges n'ont pas une attitude stéréotypée à l'égard des uns des autres et que, d'autre part, ils valorisent leur propre groupe ethnolinguistique.

Ces conclusions ont été interprétées comme étant peut-être le reflet de la philosophie fédéraliste qui prône dans la région où l'expérience a été menée (Ottawa-Hull). De plus, les participantes venaient de villes voisines, ce qui a favorisé sans doute les échanges entre elles. Un tel environnement aurait donc été non propice au développement d'attitudes stéréotypées.

Il est toutefois possible que l'absence de différence significative entre les deux groupes dans la situation où ils avaient à évaluer les oratrices canadiennes anglaises soit due au fait que celles-ci parlaient français dans cette recherche. Les participantes québécoises les ont peut-être évaluées beaucoup plus favorablement que si elles eussent été des anglophones unilingues, en raison de l'effort déployé à apprendre la langue française. On suggère donc de reprendre la même expérience en prenant soin de faire parler les oratrices soi-disant anglaises dans la langue anglaise. On recommande également de choisir les prochains échantillons dans des villes plus distantes l'une de l'autre.

Les scores des sujets québécois et franco-ontariens sur les échelles secondaires suggèrent les conclusions suivantes. Tout d'abord, les juges franco-ontariens sont plus bilingues que les juges québécois et, à ce titre, semblent jouir de contacts plus satisfaisants avec les gens des autres groupes ethnolinguistiques. Ils ont également une attitude favorable envers les Canadiens anglais.

Bièn que les scores des participantes québécoises soient moins élevés sur ces mêmes échelles, ils sont quand même au-delà de la moyenne. Les sujets québécois ne sentent pas, non plus, qu'ils mettent leur patrimoine culturel en jeu en apprenant la langue anglaise. Ceci laisse donc croire qu'ils ont une attitude relativement favorable envers les Franco-Ontariens et les Canadiens anglais.

C'est le facteur d'identification culturelle qui distingue davantage les participantes québécoises et franco-ontariennes. Les premières s'identifient seulement à la culture française alors que les ~~les~~ dernières valorisent également les cultures française et anglaise.

Chapitre I

Recension des écrits

Comme l'homme est un animal social, il interagit constamment avec ses semblables. Ce faisant, il développe des attitudes à leur égard, lesquelles le portent à côtoyer davantage certaines personnes comparativement à d'autres. En effet, une attitude, c'est-à-dire une disposition prédéterminée à l'égard d'un objet spécifique, possède les caractéristiques suivantes. Tout d'abord, elle est apprise. C'est dire que suite à des expériences répétées de même acabit, ou encore, suite à une seule expérience traumatisante, l'individu développe une attitude face à l'objet en question. Cette même personne peut également accepter d'emblée les attitudes de sa famille et/ou de ses pairs. Deuxièmement, une attitude est relativement stable. En troisième lieu, elle a un objet et une direction (positive ou négative). Enfin, elle possède des caractéristiques affectives et motivationnelles (Whittaker, 1970).

D'autre part, on appelle stéréotype une attitude formée à partir de très peu d'informations et qui résiste habituellement à tout changement en dépit des renseignements nouveaux qui pourraient la modifier (Niles, 1969). On parle de stéréotype ethnique lorsque l'attitude porte sur les membres d'une race quelconque.

Alors que stéréotype implique la perception d'un objet ou d'un événement, un préjugé, par contre, suggère un jugement, c'est-à-dire l'interprétation d'une telle perception (McDavid et Harari, 1968).

En raison de la parenté de ces termes, il arrive souvent qu'on les interchange assez librement. Par conséquent, on présente souvent côte-à-côte les recherches portant sur ces trois phénomènes, décourageant ainsi toute tentative d'être puriste. Toutefois, au sein de notre étude, nous désirons nous pencher spécifiquement sur le thème des attitudes, donc des dispositions à réagir de façon déterminée à partir de la perception de l'objet en question.

Les premières études ayant pour thème les attitudes inter-ethniques portèrent sur les Noirs. Des recherches semblables furent également réalisées auprès des Juifs et des Américains de souche espagnole. Ce qui ressort de toutes ces études, c'est que le groupe stéréotypé est invariablement le groupe minoritaire. Ce groupe minoritaire a, de plus, tendance à accepter l'image qu'on a d'eux (Brigham, 1971). (Par groupe minoritaire, l'on entend le groupe numériquement inférieur au sein d'un territoire déterminé).

Dans cette étude, les Canadiens français forment le groupe minoritaire étudié. Pour reprendre la définition de Lambert, Yackley et Hein (1971), les Canadiens français sont ces personnes nées au Canada et dont le français est la langue d'usage.

L'étude de ce groupe a vu le jour au début des années 60 à Montréal où il y avait la plus grosse agglomération de Canadiens français et de Canadiens anglais. De fait, on compara surtout les attitudes que ces deux groupes avaient face à l'un l'autre. De façon générale, les résultats indiquaient que les Canadiens français, aussi bien que les Cana-

diens anglais, donnaient des scores moins élevés aux Canadiens français sur des questionnaires où l'on devait porter jugement sur la personnalité de lecteurs (Lambert, Hodgson, Gardner et Fillenbaum, 1960); (Anisfeld, 1964); (Anisfeld et Lambert, 1964); (Yackley et Lambert, 1971); (Larimer, 1970).

On a remarqué, de plus, que c'était surtout les Canadiens français de sexe masculin qui donnaient les points les plus bas aux membres de leur propre groupe ethnolinguistique. Les Canadiennes françaises, de leur côté, évaluaient généralement les hommes canadiens français de façon plus positive que les hommes canadiens anglais (Lambert, 1967). D'autre part, lorsqu'on demanda aux juges d'évaluer les traits de personnalité de diverses personnes (moitié de sexe féminin, moitié de sexe masculin) ayant des accents différents (québécois, parisien, acadien, d'une part et américain, canadien, britannique, d'autre part), tous les juges, sauf les Canadiennes françaises donnèrent une évaluation inférieure au lecteur masculin à l'accent québécois. On interpréta ce phénomène comme étant la preuve que les Canadiennes françaises avaient pris comme mission la sauvegarde de leur culture.

D'un autre côté, quand c'était elles qui étaient jugées à partir du même questionnaire de personnalité, elles arrivèrent au deuxième rang (après la lectrice ayant un accent britannique). On peut donc conclure qu'il y a une interaction entre le sexe et l'accent, interaction qui, invariablement, place les Canadiens français à un niveau plus bas sur l'échelle en comparaison avec les Canadiennes françaises (Larimer, 1970).

Dans certaines autres études, les expérimentateurs donnaient aux juges un compte-rendu objectif du rendement des groupes canadiens anglais et canadiens français. Même lorsqu'on avait informé les sujets expérimentaux que le rendement des participants francophones était comparable à celui des participants anglophones, ils donnèrent quand même des scores inférieurs aux Canadiens français sur une échelle de traits de personnalité (Gardner et Taylor, 1970).

Au sein d'une autre expérience, l'orateur, un Canadien français, fit un discours dans lequel il se présenta d'une façon tout à fait non conforme à l'image stéréotypée qu'on a habituellement des membres de son groupe culturel. Bien que les juges ne donnèrent pas des scores aussi extrêmes que lorsque l'orateur présenta une image conforme à l'image stéréotypée du Canadien français, la différence n'était toutefois pas statistiquement significative. (Taylor et Gardner, 1969).

On fit d'autres recherches où l'on compara les réponses de juges unilingues français avec celles de juges bilingues (français, anglais), encore à partir de questionnaires portant sur des traits de personnalité. On découvrit, qu'habituellement, les personnes bilingues évaluaient les Canadiens anglais de façon plus favorable que les unilingues sur ces tests. Ces personnes bilingues avaient également tendance à avoir une attitude plus positive envers le groupe anglophone, en ce sens qu'elles s'identifiaient davantage à ce groupe comparativement aux unilingues francophones (Anisfeld et Lambert, 1964). Il appert d'ajouter toutefois qu'on observa ce phénomène chez les jeunes de 12 ans et plus de milieu socio-économique moyen ou encore, quoique à un degré moindre, chez les jeunes

adolescentes du niveau social inférieur. Cet état de choses disparaissait vers la fin de l'adolescence. (Lambert, Frankel et Tucker, 1966). Ce phénomène s'explique assez facilement, disent ces auteurs, si l'on considère le développement psychologique que subit le jeune vers douze ans. De fait, à cet âge, il cherche activement qui il est. Il accentue alors inévitablement tout trait qu'il perçoit d'un oeil favorable. Or, s'il vient d'un milieu bourgeois où les parents ont encouragé l'apprentissage de l'anglais, question d'être au même niveau que les anglophones, c'est-à-dire ceux qui détiennent le pouvoir social et économique dans la société actuelle, ce jeune accordera grande importance à cette caractéristique lui aussi. Il conserve ainsi son rang au haut de l'échelle sociale. D'un autre côté, le fait que des élèves de milieu socio-économique plus modeste favorisent également la langue anglaise revient encore à la question de prestige. Déjà supérieures aux autres du fait qu'elles fréquentent une école privée, elles se sentent doublement importantes si elles maîtrisent la langue de Shakespeare mieux que les élèves des écoles publiques. Vers la fin de l'adolescence, c'est-à-dire au moment où l'individu devient plus conscient de tout l'éventail de ses atouts personnels, cette fierté outrée d'être bilingue disparaît généralement.

Jusqu'à date donc, les recherches se sont surtout portées sur les Canadiens français et les Canadiens anglais du Québec. La question se pose à savoir si l'attitude des gens est comparable dans les autres provinces. Une étude du genre a été faite au Manitoba (Taylor et Gardner, 1970).

Un groupe d'étudiants de langue maternelle française et un de langue maternelle anglaise représentaient les sujets de cette expérience. Leur tâche était d'écouter, sur bande sonore, la description qu'un des deux orateurs (l'un avec un nom français et parlant anglais avec un accent français; l'autre avec un nom anglais et parlant anglais sans accent) donnait d'une photographie de paysage. Dans un premier temps, les participants devaient indiquer laquelle des cinq photos qu'ils avaient en mains était ainsi décrite par l'orateur. Une fois, les cinq photos identifiées, ils évaluaient la personnalité de ces orateurs à partir d'une échelle spécifique. Enfin, les juges reçurent une feuille d'évaluation où figuraient les scores accordés aux individus qui avaient décrit la photo. Ces scores avaient été assignés arbitrairement par l'expérimentateur. Toutefois, celui-ci informait les juges que les scores étaient ceux qu'un autre groupe de juges avaient donnés aux mêmes personnes lors d'une expérience antérieure. Or, bien que les scores indiquaient que la performance des deux groupes s'équivalait, les juges, à leur tour, accordèrent des points supérieurs au groupe anglophone. Il semble donc que le phénomène des attitudes stéréotypées dépasse les frontières du Québec.

Toutefois, il existe une exception à cette tendance générale. En effet, dans une expérience où des Acadiens, de pair avec des Franco-Québécois et des Canadiens anglais, ont évalué la personnalité d'orateurs aux accents variés (y compris l'acadien) ils n'ont pas dévalué leur propre groupe ethnolinguistique comme l'avait fait l'autre groupe francophone (Larimer, 1970).

C'est donc poussée par esprit de curiosité qu'on s'est proposé d'étudier la situation telle qu'elle existe chez la population française de l'Ontario. De plus, comme l'Ontario est la province voisine du Québec, on a choisi de comparer les attitudes des Franco-Québécois et des Franco-Ontariens. Le problème expérimental devient donc celui-ci: Existe-t-il une différence significative dans la façon dont les Franco-Québécois et les Franco-Ontariens se perçoivent eux-mêmes, l'un l'autre et, finalement, les Canadiens anglais?

Dans un premier temps, on étudiera la façon dont chaque groupe se perçoit. Généralement, on se forme une image de soi à partir des réactions des gens de l'environnement à son égard (Mead, 1934). Or, pour tout jeune enfant, cet environnement, c'est sa famille immédiate et, plus spécifiquement, sa mère, puisqu'au sein de la culture occidentale, c'est elle qui est l'agent principal de socialisation. Dispensatrice des soins physiques, elle est responsable également de l'enseignement des habiletés motrices, puis, vers 18 mois, des rudiments du langage. Il commence alors à apprendre le dialecte de son entourage. De plus, à mesure qu'il vieillit, l'enfant élargit son cadre de référence social et s'implique davantage au niveau de la communauté. Et comme le processus d'identification se fait à partir de l'internalisation des valeurs enseignées et des expériences vécues (Ausabel et Sullivan, 1970), il y a lieu de croire que ce sentiment d'appartenance est établi assez tôt autant chez l'enfant ontarien que québécois.

Concrètement donc, on pouvait s'attendre à ce que les deux groupes aient des scores aussi élevés sur la variable dépendante (l'Echelle

différentielle des stéréotypes) dans la situation où ils évalueraient la personnalité de l'oratrice de leur propre groupe ethnolinguistique.

Dans un deuxième temps, c'est l'attitude du groupe québécois et du groupe franco-ontarien face à l'un l'autre qui sera étudiée. On pourrait croire au départ en une communauté de sentiments positifs entre eux en vertu de leur communauté linguistique et d'un certain lien de parenté. Toutefois, en raison de leur différent lieu de résidence et, par conséquent, de leur histoire différente, ces deux groupes semblent établir une distinction nette entre eux.

Dans les paragraphes qui suivent, nous allons revoir certains faits de l'histoire de ces deux sous-groupes ethnolinguistiques en fonction de l'influence de ce vécu différent sur la perception mutuelle du Franco-Québécois et du Franco-Ontarien.

Si l'on remonte aux origines du fait franco-ontarien, l'on s'aperçoit que les ancêtres de ce groupe sont, en général, des Franco-Québécois venus chercher fortune en Ontario entre la moitié et la fin du siècle dernier. (Rivet, 1976). Qu'advint-il de ces Franco-Québécois immigrants? Les statistiques obtenues de diverses sources mais surtout des recensements décennaux révèlent qu'ils furent menacés tôt par le phénomène d'assimilation. Soucieux de préserver leur langue, ces citoyens au milieu du 19ème siècle, fondèrent en Ontario la Société St-Jean Baptiste, selon le modèle existant déjà dans la province de Québec. Elle fut établie à Ottawa d'abord où les francophones avaient maille à partir avec les Irlandais. Leur but premier était donc d'avoir un organisme visant à sau-

vegarder leur patrimoine culturel. C'était là toute une tâche car d'une province française et catholique, ils passaient à une province anglaise et protestante. De majorité, ils passaient à une minorité. D'un coin de pays où ils avaient leurs institutions, ils arrivaient dans un milieu où ils devaient lutter pour établir et conserver ces mêmes institutions.

C'est ainsi qu'à un certain moment de leur histoire, la Société St-Jean-Baptiste travailla de pair avec l'Association canadienne française de l'éducation en Ontario (ACFEO) pour établir et maintenir la langue française dans les écoles de la province. Toutefois, dès que la situation se stabilisa au niveau scolaire, la Société St-Jean-Baptiste prit surtout l'aspect d'un club social s'adressant à l'élite. Toutefois, à l'occasion des réunions publiques mais surtout le 24 juin, jour de la fête nationale des Canadiens français, elle prêchait l'unité de la famille et la formation française des enfants; elle exhortait les gens à prendre une part plus active à la vie économique de la province. Malgré tout, cet organisme perdit beaucoup de ses membres au cours des ans et finalement fut dissoute, à Ottawa, vers la fin des années 50. Elle survécut dans certaines localités de l'est ontarien, mais elle n'est jamais plus qu'un groupe social paroissial.

Plusieurs facteurs expliquent le manque de force de la Société St-Jean-Baptiste au niveau provincial. Tout d'abord, elle manquait de buts concrets. De fait, comme on l'a vu précédemment, elle s'en est principalement tenue à la propagation de messages idéalistes et patriotiques. D'autre part, les discours (souvent donnés par des conférenciers du Qué-

bec) étaient habituellement empreints de l'esprit nationaliste québécois. Ainsi donc, on ne répondait pas à la réalité franco-ontarienne où le fait anglophone était très vivant. D'autre part cette association valorisait fortement les valeurs religieuses. Or, l'esprit du siècle changeait, donnant place à la sécularisation. Ainsi, faute d'adaptation aux besoins de l'époque et aux besoins de la population à laquelle elle s'adressait, la Société St-Jean-Baptiste ne put survivre.

Un autre organisme qui a pris comme mission la promotion des droits de la population franco-ontarienne, est l'A.C.F.E.O., comme on l'a mentionné plus haut. Pendant de nombreuses années, elle oeuvra surtout dans le domaine de l'éducation. C'est grâce à elle, de fait, que les lois garantissant l'enseignement français dans les écoles primaires et secondaires furent passées. Le champ d'action de cet organisme prit de l'ampleur au cours des ans: domaine culturel, domaine juridique, domaine des télécommunications. C'est ainsi qu'il devint l'Association canadienne française de l'Ontario (A.C.F.O.) tout court en 1969 (A.C.F.O., 1977). Toutefois, malgré l'ardeur de cette association, il semble bien qu'elle réussisse mal à empêcher le phénomène d'assimilation à la culture anglaise qui va croissant dans la province. Richard Arès (1972), faisant l'analyse de la situation linguistique en Ontario à partir des données des recensements décennaux, indique que de 7.6 % en 1941, la population sachant le français n'est plus que de 6.3 % en 1971. De cette population, seulement 4.6 % parle français à la maison, d'ajouter un porte-parole de l'A.C.F.O. (1977), ce qui indique un taux d'anglicisation de près de 27%.

Comment peut-on expliquer cette anglicisation en masse? Certains reprochent à l'A.C.F.O. de ne s'adresser qu'à l'élite. De son côté, cette association assure qu'elle a toujours invité les gens des milieux ouvriers à leurs réunions et que ce sont donc ceux-ci qui choisissent de ne pas répondre à l'appel (Tremblay, 1971).

D'aucuns attribuent la vitesse du phénomène d'assimilation à l'attitude positive que les jeunes Franco-Ontariens ont face à la langue anglaise. De fait, Castonguay (1977) note un taux d'anglicisation allant de 35% à 41% chez la population active de la province. Cette hypothèse à savoir que les Franco-Ontariens valorisent l'anglais a été confirmée par une étude faite par Chaperon-Lor (1974) auprès des habitants des milieux francophones du nord de l'Ontario. D'après leurs commentaires en ce qui a trait à la langue d'enseignement préférée, on peut diviser la population en deux camps: une minorité favorisant une éducation secondaire ou collégiale en anglais et une majorité favorisant une éducation bilingue. Les adeptes du premier groupe préconisent que puisque l'anglais est la langue qui prédomine dans la province, "une éducation anglaise au niveau secondaire prépare mieux les enfants au vocabulaire technologique anglais et au monde du travail où ils devront plus tard évoluer" (Chaperon-Lor, 1974, p.32). Une telle affirmation corrobore les résultats d'une recherche effectuée par Lavoie (1971) au Collège Algonquin des Arts Appliqués et de Technologie à Ottawa. Elle aussi a trouvé que nombre de jeunes et d'adultes croyaient qu'il était préférable de poursuivre toute étude spécialisée en anglais, puisque le succès financier réside dans le monde anglophone.

Ceux qui favorisent une éducation bilingue sont ceux qui considèrent la connaissance de deux langues comme leur procurant la chance d'avoir un meilleur emploi ou encore comme leur assurant une plus grande mobilité.

Enfin, selon Lamy (1977), ce phénomène d'assimilation n'a rien à voir avec la qualité des organismes culturels ou avec la personnalité des jeunes. C'est le fruit inévitable de l'adhésion des Franco-Ontariens aux infrastructures économiques et sociales du milieu anglophone. A son avis, pour qu'une langue soit sauvegardée, il faut qu'elle soit contenue à l'intérieur de cadres stables et bien définis. Or, depuis trois décennies, la population francophone a été soumise à un nombre de changements au niveau de la province. Tout d'abord, il y a eu l'urbanisation. De fait, en 1970, l'Ontario était urbanisée à 75% alors qu'elle était rurale à 85% en 1945 (Deslauriers, 1978). Ce phénomène d'urbanisation a mené à la sécularisation. Autrefois, les francophones, en majorité catholiques, étaient satisfaits des activités paroissiales gravitant autour du clocher. Mais, une fois qu'ils s'établirent dans les milieux urbains, ils trouvèrent ces activités très modestes comparativement à l'éventail des divertissements possibles en ville. Ils trouvèrent tôt également que la ville offrait nombre d'avantages aux plans social et économique. C'est ainsi que la force des liens unissant un individu à sa famille immédiate ou à l'Eglise perdit de son importance aux yeux des Franco-Ontariens. Le fait que le milieu urbain était surtout anglophone prenait une valeur moindre. Ainsi, les cloisons de la communauté francophone rurale de naguère s'écroulaient, favorisant l'assimilation par le fait même. Cette assimilation est encore plus rapide,

d'ajouter Joy et Cartwright (1976) lorsque la population est restreinte et dispersée géographiquement. Or, les Franco-Ontariens sont à la fois peu nombreux (9.6 %) et ils sont éparpillés par îlots sur une distance de plus de mille milles. C'est donc dire qu'en excluant la question de motivation ou de non motivation des francophones à défendre leurs droits linguistiques, la lutte contre l'assimilation à la langue anglaise en Ontario est, en soi, une tâche phénoménale.

A l'heure actuelle, un mouvement inverse semble se dérouler au Québec. Tout d'abord, c'est une province où la population francophone est et a toujours été majoritaire numériquement (environ 84%), (Arens, 1972). Mais, de dire Brunet (1976), ces Franco-Québécois ont été longtemps psychologiquement minoritaires en ce sens qu'ils n'occupaient aucun poste important dans les secteurs de la finance, du commerce ou de l'industrie. D'autre part, hormis les campagnes électorales, ils portaient peu d'intérêt aux affaires publiques. Or, continue ce même auteur, avec l'avènement de M. Duplessis au gouvernement, les événements ont commencé à changer. Tout d'abord, le Québec obtint son drapeau en 1948. Ensuite, l'expansion des moyens d'information et des établissements académiques favorisa l'éducation politique des jeunes qui, peu à peu, acquirent une nouvelle image d'eux-mêmes.

Le Québécois, c'est celui qui a repris la tradition politique (...) de ces hommes et de ces femmes qui réclament leur liberté comme membres d'une collectivité distincte ayant le droit de bâtir elle-même son avenir en Amérique du Nord.

(Brunet, 1976, p.22)

C'est donc dire que les Québécois aspirent à la reconquête de leurs droits français et de leurs postes de commande, étant "fatigués de devoir leur survivance à la générosité d'une majorité omnipotente" (c'est-à-dire la population anglophone du pays), (Brunet, 1976, p.21).

De plus, en octobre 1968, les différents groupes d'action politique favorables à l'indépendance du Québec se fusionnèrent pour créer le Parti Québécois, dirigé par M. Lévesque. Ce parti accrut en importance très rapidement car, dès 1976, soit 8 ans à peine après sa naissance, il remporta la victoire aux élections provinciales. De plus, comme les recherches indiquent qu'on retrouve un grand nombre d'indépendantistes parmi les jeunes des milieux étudiants (Bergeron, 1967) il se pourrait que les sujets québécois de notre étude aient la même affiliation politique.

Par conséquent, malgré le lien linguistique qui unit les Franco-Québécois et les Franco-Ontariens, ces deux groupes nourriront, semble-t-il, certains sentiments d'inimitié envers l'un et l'autre justement en raison de la différence d'importance accordée à la langue anglaise. On s'attend donc à ce que ces attitudes négatives face à l'un et l'autre se manifesteront nettement par une baisse appréciable des scores accordés à l'oratrice du groupe opposé sur la variable dépendante, soit l'Échelle différentielle des stéréotypes. De plus, comme les Québécois cherchent présentement à sauver la francophonie, en acquérant "la pleine liberté politique (...)" non seulement nécessaire, mais d'ores et déjà inévitable" (Levesque, 1969, p.45), il semble légitime de croire que leur idéologie est bien différente de celle des

Franco-Ontariens, qui eux sont satisfaits de leur cohabitation avec les Anglophones (Chapéron-Lor, 1974).

Cette différence au niveau des idéologies se manifestera sans doute sur l'échelle Ethnocentrisme, échelle mesurant à quel degré, un individu croit en la supériorité de son groupe par rapport à tout autre. Pour les raisons mentionnées plus haut, on s'attend à ce que les juges québécois aient des scores beaucoup plus élevés sur cette échelle que les juges franco-ontariens.

Un troisième point d'intérêt constitue à comparer l'attitude des Franco-Ontariens et des Franco-Québécois vis-à-vis les Canadiens d'expression anglaise. Afin de porter un jugement adéquat sur cette situation, il sied d'explorer de plus près la question de quantité de contact inter-ethnique. Des chercheurs trouvèrent une corrélation négative, dans les années 40 et 50, entre le niveau de préjugés et la quantité de contact qu'un membre d'un groupe ethnique avait avec les membres de d'autres groupes ethniques (Brophy, 1946). De leur côté, Jahoda et West (1951) trouvèrent une corrélation positive entre le nombre d'années vécues au sein d'un milieu inter-racial et le nombre d'amis qu'un individu avait avec les membres de divers groupes ethniques. D'autre part, Triandis et Vassiliou (1967) notèrent que les Grecs qui avaient eu le plus grand nombre de contacts avec les Américains étaient ceux qui en avaient la perception la plus favorable.

Toutefois, au cours des dernières années, les divers auteurs préconisent que ce n'est pas tellement la quantité mais plutôt la qualité de

l'interaction qui influence l'attitude d'un groupe face à un autre (Amir, 1969); (Pettigrew, 1969); (Brein et David, 1971); (Wrightsman, 1972).

Cette notion de qualité de contact se précise davantage grâce à une étude effectuée par Clément, Gardner et Smythe (1977). Ceux-ci ont fait une analyse des attitudes d'élèves anglophones ontariens avant et après une courte visite dans la ville de Québec. Les résultats indiquent que les étudiants qui ont eu des contacts plus étroits avec les Franco-Québécois ont démontré les attitudes les plus favorables à l'égard des Canadiens français et à l'égard de divers aspects de l'apprentissage de la langue française. Ainsi, les résultats des élèves qui ont participé au voyage mais qui, toutefois, ne se sont pas mêlés aux résidents francophones du Québec sont similaires à ceux obtenus par les élèves n'ayant pas participé au voyage. Cette recherche fait donc ressortir très nettement que c'est le facteur de motivation qui est sous-jacent à cette notion de qualité de contact.

En plus de jouer un rôle important par rapport à la perception de la qualité du contact avec un autre groupe ethnolinguistique le facteur de motivation favorise aussi partiellement l'apprentissage d'une langue seconde. (Les aptitudes linguistiques constituent l'autre facteur.) (Gardner, Smythe, Clément et Glikman, 1976); (Clément, Gardner et Smythe, 1977).

Il appert donc, à ce moment, d'établir une comparaison entre le degré de motivation des Québécois et des Franco-Ontariens face à l'ap-

prentissage de l'anglais. Or, comme nous l'avons vu précédemment, les Franco-Ontariens considèrent l'apprentissage de cette langue comme un avantage puisque le fait d'être bilingue facilite leur embauchage et leur accès aux postes importants.

En réponse à une enquête par un étudiant diplômé de l'Université d'Ottawa auprès des habitants de trois villes, à savoir qu'elle était, selon eux, la caractéristique culturelle la plus importante des Franco-Ontariens, les deux-tiers répondirent que c'était leur bilinguisme. La langue française et la religion catholique occupaient respectivement la deuxième et la troisième places. Il y avait toutefois un écart considérable entre la première caractéristique et les deux dernières (Bernard, 1977).

D'autre part comme les sujets québécois sont conscientisés aux efforts des hommes politiques de leur province à promouvoir la langue française, leur attitude face aux anglophones serait, semble-t-il, différente de celle des sujets franco-ontariens. Des quatre options politiques et constitutionnelles offertes aux Canadiens; Canada, Canada bilingue, Canada français ou Québec, ils auraient choisi celle qui, de façon la plus catégorique, s'oppose à la cohabitation avec les anglophones (Arès, 1972). De plus, en août 1977, le gouvernement mettait en vigueur la loi 101, loi qui faisait du français la langue d'usage principale dans la province de Québec. A ce moment, pour qui,

endosse les clauses de ce Bill, l'apprentissage de l'anglais devient presque un acte de trahison envers son groupe culturel. Une telle hypothèse semble être corroborée par des études faites par Lambert (1967) et Lambert, Gardner, Parik et Tunstall (1963), auprès des élèves qui apprenaient une langue seconde. Il avait trouvé qu'à mesure que leur compétence dans cette deuxième langue augmentait, ces étudiants faisaient invariablement face à un conflit d'allégeance. Ils recommandaient alors à parler uniquement dans leur langue maternelle même s'ils brisaient par le fait même leur serment prêté au début du cours d'immersion.

La situation ici est un peu différente du fait que les participantes québécoises, bien qu'elles aient des cours d'anglais à l'école, ne sont pas plongées dans une atmosphère complètement anglophone. Il y a quand même lieu de croire qu'elles ont peur que l'apprentissage de l'anglais pourrait mettre leur patrimoine français en danger. Une recherche faite par Lamy (1976) auprès de Montréalais démontre, en effet, que, de façon générale, ce sont les gens les moins bilingues qui sont portés à croire qu'une seconde langue nuit au bon fonctionnement de leur première langue.

Donc, en vertu de tous ces facteurs, on s'attend à des différences significatives entre l'attitude des Québécois et des Franco-Ontariens à l'égard des Canadiens anglais. Sur l'Echelle différentielle des stéréotypes, les Franco-Québécoises de l'étude accorderont probablement les scores les moins élevés de tout à l'oratrice canadienne anglaise. Sur cette même échelle, les participantes franco-ontariennes accorde-

ront sans doute des scores nettement supérieurs à ceux de leurs homologues québécoises. De plus, il se peut fort bien que les scores accordés par les juges franco-ontariens à l'oratrice canadienne anglaise soient plus élevés que ceux accordés à l'oratrice québécoise, en raison de l'inimitié mutuelle qu'on croit exister entre les participantes des deux provinces. D'ailleurs, les scores des Franco-Québécoises et des Franco-Ontariennes sur l'échelle Qualité de contact avec les Franco-Ontariens et les Franco-Québécois, respectivement, permettront justement de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse d'inimitié.

En raison des différents facteurs discutés dans les pages précédentes, l'on trouvera sans doute d'autres différences significatives entre les deux groupes sur nombre des échelles secondaires. Tout d'abord, on s'attend à ce que les juges franco-québécois aient des scores moins élevés que les juges franco-ontariens sur l'échelle Qualité de contact avec les anglophones. De plus, les participantes québécoises auront sans doute des scores plus élevés sur l'échelle Attitude face à l'apprentissage de l'anglais et, par conséquent, des scores moindres sur l'échelle Bilinguisme. Enfin, la différence escomptée en ce qui a trait à l'attitude des deux groupes à l'égard des Canadiens d'expression anglophone apparaîtra nettement, sans doute, sur les échelles secondaires: Attitude face aux Canadiens anglais, Attitude face aux Franco-Ontariens (ou Franco-Québécois) et Attitude face à moi-même. Il semblerait que l'ordre décroissant des scores des Franco-Ontariens sur ces échelles serait celui-ci: Attitude face à moi-même, Attitude face aux Canadiens anglais et, en dernier lieu, Attitude face aux Québécois, en raison de leur communauté de sentiments avec les Canadiens anglais. Par

conséquent, on s'attend à ce que l'ordre décroissant des scores accordés par les Québécois sur ces mêmes échelles serait celui-ci: Attitude face à moi-même, Attitude face aux Franco-Ontariens et, finalement, Attitude face aux Canadiens anglais.

A prime abord, ces dernières hypothèses semblent contredire les résultats des expériences antérieures, à savoir que, de façon générale, les Canadiens français ont tendance à accorder des scores supérieurs aux anglophones. Toutefois, suite à une analyse de la méthodologie employée dans les diverses expériences, l'on note que cet état de choses était vrai lorsque les juges devaient comparer la performance des représentants des deux groupes ethnolinguistiques. Or, dans cette recherche-ci, la situation expérimentale est différente du fait que chaque groupe de juges n'entre en contact qu'avec un des sous-groupes ethnolinguistiques. Leur tendance naturelle serait alors, semblerait-il, d'évaluer le groupe présenté en fonction de sa similarité-non similarité avec eux-mêmes.

De plus, les expériences décrites au sein de cette étude datent toutes de la période pré-novembre 1976, époque où les gens du Québec commencèrent à affirmer davantage leur identité et leurs attentes à titre de citoyens francophones majoritaires. C'est seulement depuis quelques années également que certains Franco-Ontariens sont sortis de leur torpeur pour former des groupes de chansonniers (Cano) ou pour tenter de revendiquer certains de leurs droits à titre de francophones. Par conséquent, il y a lieu de croire que suite à cette prise de conscience accrue chez la population francophone, la tendance à surévaluer

le Canadien anglais aurait diminué considérablement .

D'ailleurs, dans une recherche toute récente, des francophones et des anglophones eurent à échanger étroitement entre eux dans un contexte de travail pendant trois jours. Les résultats du questionnaire rempli à la fin de l'expérience (portant en partie sur la perception d'une différence entre les deux groupes dans l'approche aux tâches et dans leur exécution) révélèrent que seuls les francophones ont trouvé une différence culturelle. Toutefois, ils n'ont pas vu celle-ci de façon négative (Taylor, Simard et Papineau, 1978).

Comme, pour raison de validité, l'on a divisé le groupe canadien anglais sachant parler français en deux selon la variable avec ou sans accent anglophone (explication détaillée au chapitre suivant), il importe maintenant de prédire quelle influence cette variable peut avoir sur l'attitude des sujets expérimentaux. Généralement, l'on considère le fait de pouvoir parler une langue purement, c'est-à-dire sans l'accent qui caractérise sa langue maternelle, comme un signe qu'on maîtrise cette seconde langue. Maîtrise implique qu'une personne s'est exercée à parler cette seconde langue au sein de la communauté linguistique en question.

Comme dans la présente étude, le texte sans accent était en langage populaire et non en langage littéral, suggère qu'une telle personne aurait assimilé de plus la prononciation et les expressions particulières au dialecte français. On pourrait donc déduire que l'oratrice canadienne anglaise parlant français sans accent ait démontré une plus

grande motivation à apprendre la langue et, par conséquent, qu'elle a sans doute une attitude plus favorable envers les Canadiens français qu'une personne n'ayant jamais appris la langue ou encore, l'ayant apprise, mais ne la maîtrisant pas encore. On a trouvé, de fait, une corrélation positive entre la nature des attitudes à l'égard du groupe ethnique parlant la langue étudiée et l'habileté à comprendre et parler cette seconde langue (Gardner et Lambert, 1972). Par conséquent, on peut s'attendre à ce que les jugés québécois accordent des scores plus élevés à l'oratrice canadienne anglaise parlant français sans accent plutôt qu'à l'oratrice canadienne anglaise parlant français avec un accent anglais sur l'Echelle différentielle des stéréotypes.

D'un autre côté, comme les Franco-Ontariens ont d'emblée une attitude favorable envers les Canadiens anglais, il y a lieu de croire que cette variable avec ou sans accent n'ait aucun effet sur les jugements qu'ils vont porter sur cette même échelle.

En résumé donc, face à la question principale de cette étude, à savoir si l'appartenance à un sous-groupe ethnolinguistique va influencer la perception que l'on aura de d'autres groupes, les hypothèses suivantes peuvent être formulées:

1. Les jugés québécois et les jugés franco-ontariens percevront les membres de leur propre groupe ethnolinguistique plus positivement que les autres groupes ethnolinguistiques sur la variable dépendante, soit l'Echelle différentielle des stéréotypes.

2. Il y aura une différence significative dans la façon dont les Québécois et les Franco-Ontariens de cette recherche se percevront les uns les autres sur l'Echelle différentielle des stéréotypes, mais ce seulement

sur les caractéristiques habituellement associées aux Canadiens d'expression anglaise (portés vers les affaires, orientation pratique, orientation vers l'avenir, importance accordée au rendement, orientation individualiste).

3. Les sujets québécois percevront les Canadiens anglais parlant français de façon plus négative que les autres groupes ethnolinguistiques sur l'Echelle différentielle des stéréotypes. De leur côté, les sujets franco-ontariens percevront les Canadiens anglais parlant français d'une façon plus positive que les sujets québécois sur cette même échelle.

4. Les juges québécois évalueront les oratrices canadiennes anglaises parlant français sans accent plus positivement que les oratrices canadiennes anglaises parlant français avec accent sur l'Echelle différentielle des stéréotypes.

De leur côté, les juges franco-ontariens évalueront les oratrices canadiennes anglaises parlant français avec accent de façon aussi positive que les oratrices canadiennes anglaises parlant français sans accent sur cette même échelle.

Voici également les diverses hypothèses portant sur les échelles secondaires:

1. Il y aura une différence significative entre les sujets québécois et franco-ontariens sur l'échelle Ethnocentrisme.

2. Il y aura une différence significative entre les sujets québécois et franco-ontariens sur l'échelle Qualité de contact avec les anglophones.

3. Il n'y aura pas de différence significative entre les deux groupes sur l'échelle Qualité de contact avec l'autre groupe francophone.

4. Il y aura une différence significative entre les juges québécois et franco-ontariens sur l'échelle Bilinguisme.

5. Il y aura une différence significative entre les juges québécois et franco-ontariens sur l'échelle Attitude à l'égard de l'apprentissage de l'anglais.

6. Il y aura une différence significative entre les sujets québécois et franco-ontariens au niveau de l'identité culturelle telle que mesurée par les échelles Attitude à l'égard des Canadiens anglais, Attitude à l'égard de l'autre groupe francophone et Attitude à l'égard de moi-même.

Chapitre II

Schéme expérimental

Ce chapitre a pour but de présenter en détails la méthodologie employée dans ce projet de recherche. Une description de la population, de l'instrumentation, des procédés et du modèle expérimental fera l'objet des pages suivantes.

Sujets

Cette recherche compte un total de 218 sujets, dont 114 Québécois et 104 Franco-Ontariens. Dans cette étude, le terme Québécois ou Franco-Québécois désigne toute personne née dans la province de Québec, de parents francophones et dont le français est la langue d'usage à la maison. De l'autre côté, le terme Franco-Ontarien désigne toute personne née en Ontario, de parents francophones et dont le français est la langue d'usage à la maison.

Pour assurer l'homogénéité des sujets, on a pris cinq mesures, dont deux pré-expérimentales et trois post-expérimentales. Tout d'abord, comme les recherches antérieures (Lambert, 1967; Larimer, 1970), ont démontré qu'il existait une différence significative entre les réponses des sujets féminins et masculins dans des expériences similaires, seul le concours des sujets féminins a été sollicité.

En second lieu, on a fixé l'étendue d'âge des participantes de 15 à 25 ans, jugeant que cette étendue d'âge couvrirait sans doute la majorité des élèves des classes où les volontaires seraient sollicitées pour l'expérience.

Deux autres variables, sentiments d'appartenance et intérêt académique, ont été vérifiées statistiquement au moyen du test de signification chi-deux, une fois l'expérience terminée.

L'échelle Sentiments d'appartenance, présentée au sein du questionnaire des données personnelles, comprend quatre questions. On demande au sujet d'indiquer au moyen d'un trait s'il se considère Québécois, Franco-Ontarien, Canadien français ou simplement Canadien, indépendamment du lieu de résidence actuelle ou au moment de la naissance. Ce questionnaire a été ajouté du fait que la division de la population expérimentale en deux groupes (Franco-Québécois et Franco-Ontariens) s'est faite selon des critères objectifs. Or le fait de s'identifier à un groupe plutôt qu'à un autre comprend une forte dimension affective. Il se peut fort bien alors qu'un individu n'ait pas de liens affectifs avec le groupe auquel on l'a associé. A ce moment, les réponses des "vrais" membres varieraient, certes, des réponses des "faux" membres en ce qui a trait à la nature de leurs attitudes face aux divers groupes ethno-linguistiques.

Le résultat du test chi-deux ($\chi^2 = 100$, $p. < .05 = 8.82$), indique qu'il y a une différence hautement significative entre les participantes québécoises et ontariennes en ce qui a trait à leurs sentiments

d'appartenance. L'on a donc changé en proportions les scores bruts obtenus pour les quatre réponses possibles sur l'échelle. L'on a ensuite fait un test visant à vérifier la signification de la différence de proportions indépendantes trouvée au sein des cellules. Ce test indique une différence hautement significative entre les Québécois et les Ontariens sur les variables Franco-Ontarien et Québécois, mais ce dans la direction escomptée. En d'autres mots, il y a une proportion beaucoup plus élevée de sujets décrits expérimentalement comme Franco-Ontariens que de sujets décrits comme étant Québécois qui se sont identifiés eux-mêmes au groupe franco-ontarien ($z = 6.41$, proportion significative à moins de .0044% de l'aire de la courbe normale). D'autre part, il y a une proportion beaucoup plus grande de sujets expérimentalement désignés Franco-Ontariens, qui se sont identifiés eux-mêmes au groupe québécois ($z = 9.73$, proportion significative à moins de .0044% de l'aire de la courbe normale).

On fit également une analyse de variance pour vérifier si les participantes québécoises et franco-ontariennes différaient sur la variable niveau d'éducation du fait que Mackie (1974) a trouvé une corrélation positive entre cette variable et la tendance à stéréotyper les groupes ethniques. Comme la valeur de F est non significative, $F = 1.35$, $p. > 0.05$, et comme la moyenne du nombre d'années de scolarité est semblable chez les deux groupes, 13.17 pour les participantes québécoises et 14.36 pour les participantes franco-ontariennes, l'on peut considérer ces deux échantillons comparables sur ce point.

On a finalement comparé le statut socio-économique de la population expérimentale étudiée. Des recherches récentes suggèrent que les différences d'attitudes et de valeurs qu'on avait trouvées entre les francophones et les anglophones (Tremblay, 1953; Lambert, Yackley et Hein, 1971; Yackley et Lambert, 1971; Taylor, Simard et Aboud, 1972; Richer et Laporte, 1973) tendent à s'amenuiser lorsqu'on contrôle le facteur socio-économique (McCarrey et Weisborg, 1978).

Par conséquent, au sein du questionnaire des données personnelles, on a demandé aux participantes de nommer le travail de leur père et/ou de leur mère. L'on a ensuite consulté l'index socio-économique des occupations de Blishen et al. (1967), index comprenant une liste de 315 emplois classifiés en rang selon le degré de prestige qu'ils occupent aux yeux de la société, afin d'attribuer à chaque travail mentionné sa valeur correspondante.

L'analyse de variance de cette variable a révélé une différence non significative entre les deux groupes, $F=1.19$, $p.>0.05$. Comme le groupe québécois a une moyenne de 62.9 et comme le groupe franco-ontarien a une moyenne de 58.2, il y a lieu de croire que ces deux échantillons proviennent d'un milieu socio-économique semblable.

Les étudiantes inscrites au cours d'Introduction à la Psychologie constituent la majorité des participantes franco-ontariennes. Le reste des recrues de l'Université d'Ottawa sont des élèves inscrites au cours d'Introduction au Commerce ou bien à la Formation des Enseignants (niveau secondaire). Finalement, un certain nombre de sujets a été obtenu au Collège Algonquin des Arts Appliqués et de Technologie, au sein des étudiantes inscrites au programme des Techniques de Secrétariat.

La population franco-québécoise a été recrutée au Collège d'enseignement général et professionnel de l'Outaouais. Toutes les participantes étaient inscrites au cours de Psychologie génétique.

Il importe ici de noter que les sujets ont participé à ce projet de recherche de façon purement volontaire. En guise d'appréciation, l'expérimentateur a promis d'envoyer à chaque participante une copie du résumé de sa thèse. La coordonnatrice des cours d'introduction à la Psychologie donnait également un point à chacune des participantes inscrites à ce cours.

Les élèves au sein des deux groupes principaux (franco-québécois; franco-ontarien) ont été distribués au hasard parmi les quatre sous-groupes expérimentaux: groupe des Québécoises, groupe des Franco-ontariennes, groupe des Canadiennes anglaises parlant français sans accent, groupe des Canadiennes anglaises parlant français avec accent.

Méthode expérimentale

Le but de la recherche étant de voir si l'appartenance à un groupe spécifique influence la nature des attitudes des sujets face à divers groupes ethno-linguistiques, il s'agissait de trouver un moyen indirect pour atteindre ce but. De fait, pour parvenir à capter l'attitude réelle des sujets, il fallait absolument s'assurer de leur naïveté. A cet effet, on a eu recours à la méthode conçue par Lambert (1960) et connue sous le nom de "déguisements pairés" (matched-guise).

PRINCIPE DE CETTE METHODE

Le principe qui sous-tend cette méthode est la suivante. La langue est une des caractéristiques servant à identifier les membres d'un groupe ethnolinguistique donné. Par conséquent, à défaut de d'autres renseignements, on pourrait considérer les jugements évaluatifs qu'une personne porte sur la voix d'un des membres d'un groupe spécifique comme étant le reflet de son attitude générale face à ce groupe.

-Description de cette méthode

A son origine, cette méthode était utilisée pour étudier la différence d'attitudes qu'on avait face à d'autres personnes, selon qu'elles étaient francophones ou anglophones. On faisait lire un texte neutre à une personne qui, de fait, était bilingue, mais qui était présentée aux juges comme étant tantôt unilingue francophone, tantôt unilingue anglophone. Après avoir écouté le texte sous ses deux formes, les juges devaient remplir un questionnaire. Celui-ci portait sur l'évaluation des traits de personnalité de l'orateur. Comme, en réalité, les sujets portaient un jugement sur la même personne, toute différence au niveau de leurs réponses représentait leur différence d'attitude face aux deux groupes ethno-linguistiques.

On avait également recours à plus d'un lecteur, une mesure qui permettait d'assurer que les jugements des sujets reflétaient bien leur attitude face au groupe ethnolinguistique donné et non pas leur réaction à la voix du lecteur.

Pour répondre au but de la recherche en cours, on a modifié quelque peu la technique classique des déguisements pairés. Au moment de la conception de cette technique, on avait l'habitude de faire lire un texte neutre, c'est-à-dire peu susceptible de susciter des émotions fortes chez les sujets. On a également choisi des photographies de personnes auxquelles on donnait un nom français ou un nom anglais à titre de déguisements ethno-linguistiques (Taylor et Gardner, 1970). L'on créa aussi des situations où les sujets devaient interagir avec une personne identifiée parfois comme Canadienne française, parfois comme Canadienne anglaise (Gardner et Taylor, 1970). Un autre encore utilisa une photographie de pair avec la voix pour capter les attitudes des juges face aux membres des sous-groupes en question. Dans le dernier cas, au lieu de faire lire l'orateur comme on le faisait auparavant, l'expérimentateur leur faisant décrire leur métier, en utilisant le langage typique du groupe socio-économique auquel ils appartenaient (Aboud, Clément et Taylor, 1974). Cette méthode de discours direct a, pour effet, de dire ceux-ci, d'apporter à la fois spontanéité et authenticité dans la situation expérimentale. Par conséquent, elle tend à éveiller chez les sujets leurs réactions les plus naturelles.

C'est pour cette raison que l'auteur de ce travail adopta cette méthodologie. Comme les juges étaient étudiantes, les oratrices ont décrit une journée dans leur vie d'étudiante. Toutefois, pour assurer la validité de cette mesure, l'on a permis que des variations minimales dans le contenu de leur texte (voir Appendice 2).

On a donc enregistré leur ~~texte~~ sur enregistreuse à cassettes (Bell and Howell, Educator Series, Automatic Stop, Cassette Recorder). Ces deux volontaires qui se sont offertes pour être oratrices sont deux Franco-Ontariennes, âgées respectivement de 20 et 18 ans. Toutes les deux étaient inscrites au département des Sciences de la santé, au Collège Algonquin des Arts Appliqués et de Technologie. Elles étaient non connues du groupe des participantes de cette même institution et n'ont eu aucune interaction avec elles.

Le choix d'une deuxième oratrice sert à contrôler la variable de la voix. En effet, une comparaison des réponses émises par les juges suite à l'audition de l'exposé des oratrices, permet de déceler si leurs réponses ont été influencées par la qualité de la voix de celles-ci plutôt que par leur affiliation ethnolinguistique.

On a fait trois copies du texte des oratrices. Ce texte était précédé par la présentation de l'oratrice comme étant soit québécoise, soit franco-ontarienne, soit canadienne anglaise parlant français sans accent. Un quatrième enregistrement fut fait pour représenter l'oratrice canadienne anglaise parlant français avec accent.

Afin de s'assurer de la validité des déguisements, on a ajouté à la fin de l'Échelle différentielle des stéréotypes la question à savoir si, selon les juges, les oratrices représentaient bien le groupe ethnolinguistique dont il était question au sein de la condition expérimentale. Le χ^2 obtenu est de .89 pour la première oratrice ($p \leq .05 = 3.84$) et de .72 ($p \leq .05 = 3.84$) pour la deuxième oratrice, ce qui veut dire que la majorité des juges ont trouvé que, de fait, les oratrices étaient des représentantes caractéristiques du groupe indiqué.

Procédure

Comme les participantes québécoises étaient toutes inscrites au même cours, l'expérience a été faite au sein des classes déjà formées. En ce qui a trait aux participantes franco-ontariennes, des rencontres eurent lieu à des heures et des jours variés afin de rejoindre toutes et chacune.

Dans un premier temps, l'expérimentatrice annonçait aux élèves qu'elle cherchait à voir si la voix était un bon prédicteur de la personnalité, en l'absence de toutes autres informations. Après avoir illustré cet objectif au moyen d'un exemple concret, l'examinatrice distribuait un livret comprenant les divers questionnaires utilisés au cours de l'expérience. Les élèves étaient averties de ne pas l'ouvrir jusqu'à ce qu'elles soient invitées à le faire par l'expérimentatrice. Si, par hasard, une participante jetait un coup d'œil sur les premières pages, les conséquences n'étaient pas graves puisqu'on y retrouvait surtout des directives et non les questionnaires. De plus, à trois endroits stratégiques, il y avait une page sur laquelle on lisait: "NE TOURNEZ PAS LA PAGE: ATTENDEZ LES DIRECTIVES DE L'EXPERIMENTATEUR!". Cette mise en garde s'est avérée suffisante pour contrôler toute manipulation du questionnaire avant le moment opportun.

L'expérimentatrice expliquait ensuite aux étudiantes qu'elle leur ferait entendre la voix d'une personne sur cassette. Elle nommait alors le nom de la première oratrice ainsi que le groupe ethnolinguistique

auquel celle-ci appartenait (soit québécois, franco-ontarien, canadien anglais parlant français sans accent, ou canadien anglais parlant français avec accent). L'expérimentatrice mettait ensuite l'enregistreuse en marche. On entendait d'abord de la musique pendant une dizaine de secondes, mesure qui permettait de régler l'intensité du volume. Suivait la voix de l'expérimentatrice qui, une fois de plus présentait la première oratrice en ces termes: "Pendant les quelques minutes qui vont suivre, vous allez entendre une (groupe ethnolinguistique) vous décrire en quelques mots une journée dans sa vie d'étudiante. Cette (groupe ethnolinguistique) se nomme Julie. Pendant qu'elle vous parlera, essayez de vous faire une impression de la personnalité de cette (groupe ethnolinguistique) en vous basant uniquement sur sa voix".

Julie donnait alors une brève description de sa journée pendant deux minutes. L'examinatrice fermait l'enregistreuse ensuite et informait les participantes qu'elles devaient maintenant porter un jugement sur certains traits de personnalité de Julie à partir de la voix de celle-ci. Pour ce, elles devaient répondre au premier questionnaire. Après leur avoir donné le temps de lire les directives et l'exemple, l'expérimentatrice s'assurait que chacune avait compris la tâche avant de les inviter à répondre.

L'expérimentatrice présentait ensuite la deuxième oratrice du nom de Denise, mentionnant une fois de plus le groupe ethnolinguistique auquel elle appartenait (même que Julie). L'enregistreuse était remise en marche. Denise y était présentée de la même façon que la première oratrice. Denise décrivait elle aussi une journée typique de sa vie d'étu-

diante pendant deux minutes. L'enregistreuse était fermée, les élèves étaient invitées à répondre au deuxième questionnaire, une copie exacte du premier mais s'adressant à cette deuxième oratrice.

Finalement, l'expérimentatrice invitait les participantes à répondre aux autres questionnaires présents dans le livret. Elle ajoutait que ces questionnaires n'avaient pas rapport avec l'expérience comme telle et, par conséquent, de ne pas baser leurs réponses à partir de celle-ci. Sur la dernière page, les sujets pouvaient inscrire leurs commentaires de même que leur nom et leur adresse s'ils désiraient recevoir une copie des résultats une fois la recherche terminée.

L'expérimentatrice répondait ensuite aux questions des élèves mais de façon générale, c'est-à-dire sans révéler le vrai but de son étude afin de s'assurer de la naïveté des sujets des autres classes.

Questionnaires

Comme indiqué auparavant on a eu recours à une variété de questionnaires au cours de ce projet, lesquels sont décrits dans les pages suivantes.

Le premier représente le questionnaire utilisé comme variable dépendante. C'est l'Echelle différentielle des stéréotypes (Stereotype Differential Scale). C'est à Gardner, Kirby, Gorospe et Villamin (1972) que revient l'idée de cette échelle. S'inspirant de l'Echelle sémantique différentielle conçue par Osgoode, Suci et Tannenbaum (1957), ils ont mis au point une échelle comprenant une série de traits bipolaires dis-

tribusés sur une échelle graduée. Pour chaque trait, le sujet indique à quel degré l'individu ou l'objet jugé possède la caractéristique en question. On accorde une valeur maximale au jugement situé à un pôle et une valeur minimale au jugement situé au pôle opposé. Il y a un intervalle de un point entre chaque degré sur l'échelle. Traditionnellement, il y avait un pôle positif et un pôle négatif. Par souci de validité, l'auteur de cette recherche-ci a tenté de réduire la connotation négative de certains traits. En d'autres mots, on a conservé les adjectifs d'information (reflète direct de ce qu'on connaît du groupe en question), mais modifié les adjectifs d'évaluation (jugement porté à partir de ce que l'on sait) (Kirby et Gardner, 1973). Ceux-ci ont, en effet, été substitués par des qualificatifs moins aptes à susciter une forte réaction émotionnelle.

L'échelle différentielle des stéréotypes, telle qu'elle apparaît dans ce texte, s'inspire de l'échelle utilisée par Clément, Smythe et Gardner (1976). De cette échelle, l'on a conservé les paires de traits informatifs qui, à diverses reprises, ont été isolés par divers auteurs comme correspondant bien à l'image qu'on se fait du Canadien français: religieux, émotionnel, bavard, sensible, fier, sympathique, amical et pacifique (Gardner et Taylor, 1968; Taylor et Gardner, 1969, 1970). Les autres paires de traits ont été choisis au sein des recherches de Merton (1963) et de McCarrey, Edwards et Jones (1977). Ces traits varient par rapport aux couples de qualificatifs décrits plus hauts, en ce sens que l'adjectif stéréotype n'est pas accouplé avec un antonyme quelconque, mais spécifiquement avec l'adjectif qui, de façon tradi-

tionnelle, a été imputé aux Canadiens anglais (portés vers les arts, portés vers les affaires, orientation théorique, orientation pratique, orientation collective, orientation individualiste, orientation vers le présent, orientation vers l'avenir, importance accordée aux relations interpersonnelles, importance accordée au rendement).

-Principe de l'utilisation de cette échelle

La puissance de cette échelle réside dans le fait qu'elle permet de voir à quel point chaque juge adopte le stéréotype en question. (Gardner, Wonnacott et Taylor, 1968; Gardner, Kirby, Gorospe et Villamin, 1972; Gardner, Kirby et Finlay, 1973). Avec la technique Katz et Braly utilisée auparavant, on n'obtenait, pour un groupe donné, que la fréquence du choix de l'adjectif soit-disant caractéristique du groupe ethnolinguistique jugé (Gardner, Kirby et Finlay, 1973). Grâce aux données individuelles fournies par l'Echelle différentielle des stéréotypes, l'on peut même tracer le profil pour chaque juge, si on désire.

-Echelle Attitude à l'égard des Canadiens anglais

L'échelle intégrale comprend 25 échelles bipolaires de différenciation sémantique (version française de Clément, Smythe et Gardner, 1976). Les échelles hautement évaluatives ont été enlevées et certaines autres furent modifiées dans le but d'amenuiser leur connotation hautement négative. A la fin, l'échelle comprenait 19 paires d'épithètes. L'ordre des paires a été inversé à quatre reprises afin d'empêcher les

juges de répondre de façon automatique. Un score de 7 est accordé à l'adjectif du pôle plus positif alors qu'un score de 1 est accordé à l'adjectif du pôle plus négatif. Un score élevé sur cette échelle (maximum: 133) représente une attitude positive face aux Canadiens anglais.

La précision des mesures obtenues dans ce questionnaire semble très bonne, son coefficient Cronbach-Alpha étant de .90 au niveau du Secondaire V (Clément, Smythe et Gardner, 1976).

Cette même échelle a été utilisée pour l'évaluation de l'attitude à l'égard des Franco-Ontariens (chez les sujets québécois) et l'attitude à l'égard des Québécois (chez les sujets franco-ontariens). Le coefficient de Cronbach-Alpha obtenu pour l'échelle connue sous le nom d'Évaluation des Canadiens français est de .90 (Clément, Smythe et Gardner, 1976). Bien que cette échelle-ci varie quelque peu de cette échelle originale du fait que le groupe des Canadiens français a été divisé en deux groupes distincts ici (Québécois et Franco-Ontariens), il semble que la variation ne soit pas assez grande pour entraîner un changement au niveau de la précision des mesures. Une vérification post-expérimentale a, de fait, donné un coefficient de Cronbach-Alpha de l'ordre de .83.

Cette échelle a également servi à l'évaluation du concept Attitude face à moi-même. Cette échelle a été incluse parmi les autres dans le but précis de voir à quel point chaque sujet se perçoit comme étant plus semblable à l'un ou l'autre des groupes ethnolinguistiques. Le coefficient de Cronbach-Alpha pour cette échelle est de .84.

Les quatre échelles suivantes sont du type Likert. Il y a sept réponses possibles pour chacune des affirmations émises; allant d'une confirmation totale jusqu'à son infirmation totale, en passant par une position neutre. Au moyen d'un trait, le sujet doit indiquer la réponse qu'il juge correspondre le mieux à l'opinion qu'il a. Dans les paragraphes qui suivent, apparaît une brève description de chacune de ces échelles.

-Echelle Qualité de contacts

Cette échelle comprend 6 énoncés, dont trois sont formulés de façon négative. Un score élevé (maximum: 42) indique que le sujet considère que les interactions qu'il a eues avec le groupe ethnolinguistique en question ont été satisfaisantes. Dans ce présent projet de recherche, cette échelle a été administrée deux fois, soit pour l'évaluation de la qualité de contact avec les Anglophones, d'une part, et les Québécois ou Franco-Ontariens, d'autre part, dépendant du groupe expérimental auquel nous nous adressons. L'indice d'exactitude des mesures, obtenu pour cette échelle est de .82 auprès des élèves du Secondaire V.

-Echelle Attitude à l'égard de l'apprentissage de l'anglais

Cette échelle est constituée de quatre propositions positives et de quatre propositions négatives évaluant l'attitude des sujets à l'égard de l'apprentissage de l'anglais. Un total peu élevé (minimum: 8) révèle une attitude positive, chez l'individu.

Cette échelle a été ajoutée aux autres à la suite des recherches faites par Lambert et al. (1963); Lambert (1967). De fait, il a noté à maintes reprises que les élèves qui apprenaient une langue seconde faisaient invariablement face à un conflit d'allégeance, à un moment donné. Ces étudiants recommençaient alors à parler uniquement dans leur langue maternelle, même s'ils brisaient le serment prêté au début du cours d'immersion. Lambert étudia ce phénomène de plus près au moyen de l'échelle d'anomie de Srole, échelle visant à évaluer le degré de mécontentement à son propre égard de même qu'à l'égard de sa communauté culturelle. Dans cette étude, l'accent fut davantage mis sur les sentiments que les sujets éprouvent à l'égard de l'apprentissage de la langue anglaise. A cet effet, l'échelle Attitude à l'égard de l'apprentissage de l'anglais (Clément, Smythe et Gardner (1976) a été utilisée.

La précision des mesures sur cette échelle, évaluée selon la méthode Cronbach-Alpha, est de .89 auprès des élèves du Secondaire V.

- Echelle d'Ethnocentrisme

Cette échelle comprend 10 items évaluant la tendance de l'individu à considérer sa propre communauté culturelle comme étant supérieure aux autres. Un total élevé (maximum: 70) reflète un haut degré d'ethnocentrisme. Cette échelle a été ajoutée parce que des recherches antérieures ont démontré que plus un individu a une vue étroite et rigide des choses, plus il a tendance à adopter des attitudes stéréotypées à l'é-

gard d'un sous-groupe quelconque (Gardner, Kirby, Gorospe et Villamin, 1972).

L'indice de précision des mesures est .51 chez les étudiants du Secondaire V. Comme ce coefficient Cronbach-Alpha est .65 chez les étudiants du Secondaire IV (alors que la différence entre les deux groupes était non significative pour les autres échelles), il semble que l'échelle d'Ethnocentrisme devienne moins apte à donner réponses exactes au fur et à mesure qu'une personne vieillit. Ainsi il sera indiqué de garder cette situation à l'esprit au moment de la compilation des données. On a quand même jugé bon de garder cette échelle afin de noter s'il y a une orientation semblable chez la population du CEGEP, du Collège et de l'Université.

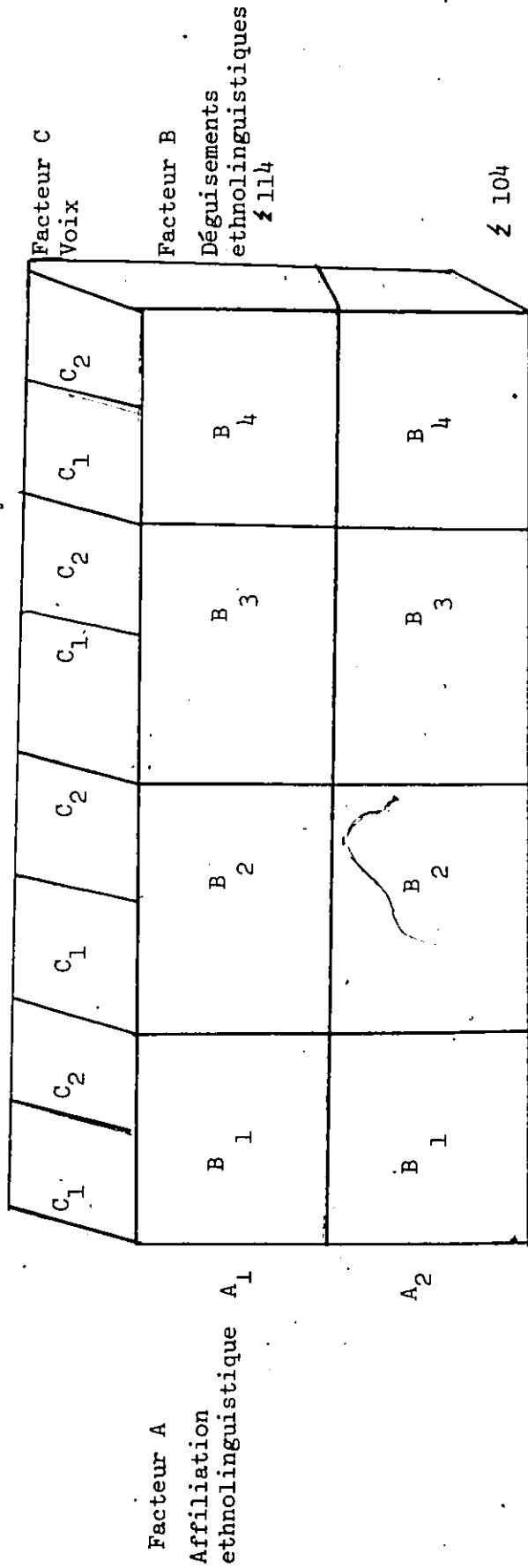
-Questionnaire des données personnelles

Finalement, on a inclu un questionnaire visant à recueillir une variété de données personnelles. Nous n'allons que revoir les questions brièvement du fait qu'elles ont été décrites de façon détaillée dans la section portant sur l'homogénéité des sujets. L'une des questions porte sur l'année académique dans laquelle les participantes se trouvent. Un autre questionnaire vérifie les sentiments d'appartenance des sujets. Enfin, on a ajouté une question sur l'occupation du père et/ou de la mère afin d'obtenir leur niveau socio-économique. Nous avons jugé que l'index de Blishen aurait une plus grande valeur qu'un simple index salarial. De fait, il semble qu'en général, les gens soient assez réticents à dévoiler leur revenu. De plus, comme nos participantes ne sont

pas encore sur le marché du travail, il se peut fort bien qu'elles n'aient pas une idée juste du salaire de leurs parents. Ainsi, en ne leur demandant que de nommer l'occupation de ceux-ci, l'on évite les réponses erronées ou au hasard.

Le modèle expérimental choisi est un modèle ANOVA $2 \times 4 \times 2$. Le facteur A, l'appartenance réelle à un des sous-groupes ethnolinguistiques (Franco-Ontariens ou Québécois) est une variable indépendante fixe. D'autre part, le facteur B, la soumission à un des quatre déguisements (franco-québécois, franco-ontarien, canadien anglais parlant français avec accent, canadien anglais parlant français sans accent) est une autre variable fixe. Elle constitue la deuxième variable indépendante de cette expérience. Les sujets sont toutefois répartis de façon aléatoire à l'intérieur des quatre conditions expérimentales. Finalement, le facteur C, la voix est une variable indépendante répétée. Pour faire cette analyse à trois dimensions, nous avons eu recours au programme BALANOVA de SOUPAC (1973). D'autre part, la variable dépendante est représentée par les scores des juges sur l'Echelle différentielle des stéréotypes.

FIGURE 1
MODELE EXPERIMENTAL



Σ 104

Σ 218

Note A₁ - Québécois (Juges)

A₂ - Franco-Ontariens (Juges)

B₁ - Déguisement franco-ontarien

B₂ - Déguisement québécois

B₃ - Déguisement canadien anglais parlant français avec accent

B₄ - Déguisement canadien anglais parlant français sans accent

C₁ - Effet de la voix de la première oratrice (scores sur l'Echelle différentielle des stéréotypes)

C₂ - Effet de la voix de la deuxième oratrice (scores sur l'Echelle différentielle des stéréotypes)

Chapitre III

Analyse et discussion des données

Analyse des données

Ce chapitre présente les résultats de l'étude. Seront présentés d'abord les résultats obtenus pour la variable dépendante, soit les scores sur l'Echelle différentielle des stéréotypes. Dans un deuxième moment, on donnera les conclusions obtenues sur les échelles secondaires, c'est-à-dire les questionnaires utilisés en surcroît à la variable dépendante dans le but de préciser le profil des traits de personnalité des deux groupes de sujets. Suivra ensuite la discussion des conclusions et de la méthodologie. Enfin, on tentera de voir certaines implications de cette recherche et l'on fera également quelques suggestions en vue des expériences ultérieures dans ce domaine.

Tout d'abord, comme l'analyse de variance de la variable statut socio-économique a donné une valeur de F non significative, $F=1.19$, $p. > 0.05$, une analyse de covariance ne fut donc pas nécessaire.

Les résultats obtenus sur l'Echelle différentielle des stéréotypes révèlent un effet principal pour le facteur voix, $F=36.57$, $p. < 0.05$. Ces résultats indiquent que les juges de notre expérience n'ont pas démontré une attitude interethnique stéréo-

typée en répondant à cette échelle, mais qu'ils ont réagi de façon différente aux deux oratrices. L'analyse de variance à trois facteurs (affiliation ethnolinguistique, déguisements ethnolinguistiques, voix) a permis d'extraire l'influence de cette dernière, rendant ainsi possible l'étude de l'influence des autres facteurs sur la variable dépendante. Sur l'Echelle différentielle des stéréotypes, il n'y a pas d'effet principal pour le facteur affiliation ethnolinguistique, $F = .42$, $p. > 0.05$ et déguisements ethnolinguistiques $F = .33$, $p. > 0.05$. Il n'y a pas non plus d'effet d'interaction entre les deux facteurs $F = 1.41$, $p. > 0.05$.

Le fait qu'il n'y ait pas de différence significative entre les juges québécois et les juges franco-ontariens par rapport aux divers déguisements ethnolinguistiques indique que la première hypothèse principale, à savoir que les deux groupes percevaient favorablement les membres de leur propre groupe ethnolinguistique est confirmée.

TABEAU 1

TABEAU SYNOPSIS DE L'ANALYSE DE
VARIANCE DE L'ECHELLE DIFFERENTIELLE
DES STEREOTYPES

SOURCE	DEGRES DE LIBERTE	SOMME DES CARRES	RAPPORT F	PROBABILITE
A	1,203	38.44	.42	.52
B	3,203	89.56	.33	.81
AXB	3,203	386.85	1.41	.24
C	1,203	2784.38	36.57 *	.00

Note

* $p < 0.05$, c'est-à-dire, F est significatif.

- A: Facteur affiliation ethnolinguistique
- B: Facteur déguisements ethnolinguistiques
- C: Facteur voix

Pour vérifier la seconde hypothèse principale, à savoir qu'il y aurait une différence significative dans la façon dont les sujets québécois et franco-ontariens se percevaient les uns les autres sur l'Echelle différentielle des stéréotypes, mais plus spécifiquement sur les paires d'épithètes où étaient jumelés les caractéristiques canadiennes françaises et canadiennes anglaises, nous avons fait deux autres analyses de variance. L'une a porté sur ces qualificatifs décrivant les Canadiens français jumelés avec les qualificatifs décrivant les Canadiens anglais. Les rapports de signification obtenus pour la série: caractéristiques canadiennes françaises — antonyme, $F=1.47$, $p. > 0.05$ et pour la série: caractéristiques canadiennes françaises — canadiennes anglaises, $F=.53$, $p. > 0.05$, ne révèlent aucun effet d'interaction entre le facteur affiliation et déguisements ethnolinguistiques. Comme l'on s'attendait à trouver une différence significative entre la moyenne mutuelle des participantes québécoises et franco-ontariennes sur la dernière série de caractéristiques, cette hypothèse est infirmée.

Justement en raison de l'absence d'effet d'interaction entre les facteurs affiliation ethnolinguistique et déguisements ethnolinguistiques, la troisième hypothèse principale est infirmée. En réalité, on escomptait trouver une différence significative sur l'Echelle différentielle des stéréotypes en ce qui a trait à la façon dont les juges québécois et franco-ontariens percevaient les Canadiens anglais en général.

De plus, cette même absence de différence significative que l'on trouve entre les moyennes des deux groupes sur les variables avec ou sans accent infirme la quatrième hypothèse en ce qui a trait aux participantes québécoises. Contrairement aux attentes de l'expérimentateur, celles-ci n'ont pas favorisé les oratrices canadiennes anglaises parlant français sans accent. Par contre, cette absence de différence significative confirme l'hypothèse se rapportant aux sujets franco-ontariens, à savoir qu'ils favoriseraient également les oratrices canadiennes anglaises, indépendamment de leur accent.

On étudie séparément chaque trait bipolaire de l'Echelle différentielle des stéréotypes; l'on trouve toutefois certains effets principaux. Tout d'abord, pour l'item bavard-silencieux, il y a différence significative pour le facteur affiliation ethnolinguistique. Comparativement aux juges québécois, les juges ontariens ont davantage tendance à

considérer les oratrices comme étant loquaces. $F=4.11$, $p.<0.05$.

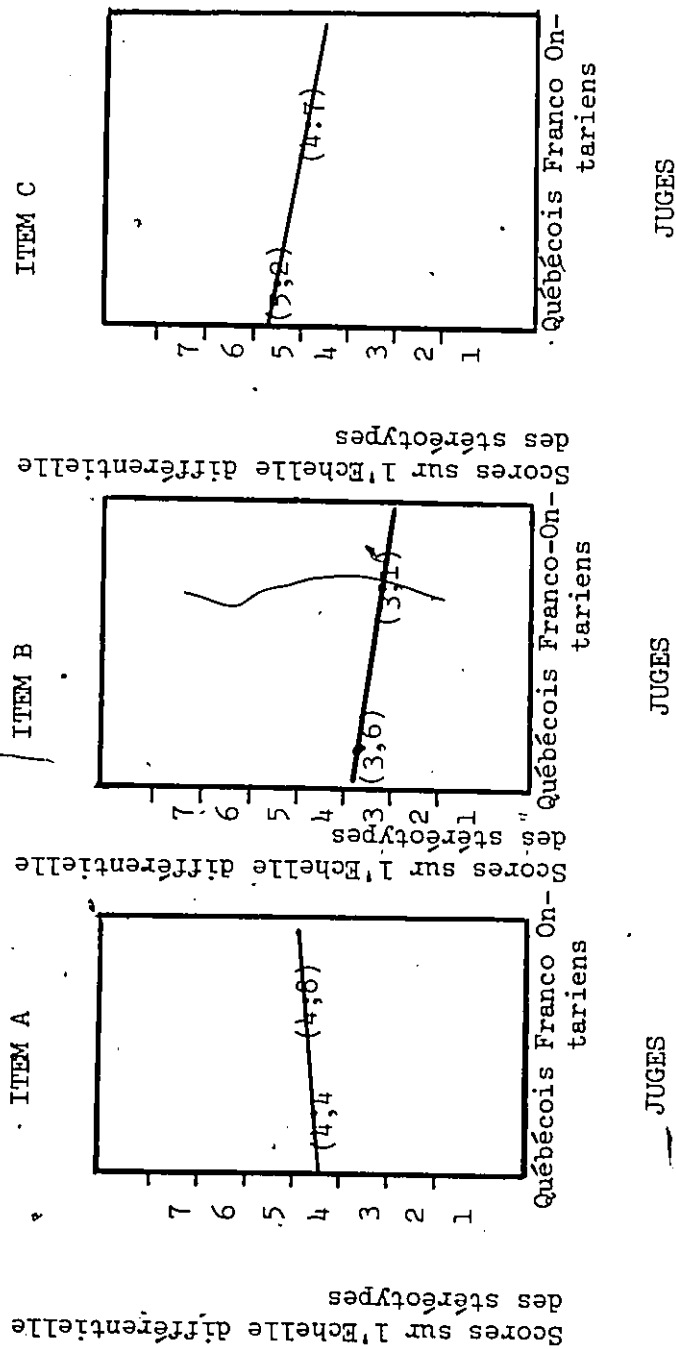
On note un autre effet principal pour ce même facteur d'affiliation ethnolinguistique sur le trait pacifique-querelleur. $F=6.91$, $p.<0.05$. Cette fois-ci, c'est le groupe québécois qui est porté à percevoir les oratrices sous leurs divers déguisements comme étant plutôt pacifiques.

Il existe une autre différence significative entre les Québécoises et les Franco-Ontariennes et ce, sur la variable orientation théorique-orientation pratique, $F=6.09$, $p.<0.05$. Ce sont encore les sujets québécois qui perçoivent les oratrices dans les diverses conditions expérimentales comme ayant une orientation pratique.

On trouve également des effets principaux sur le trait sensible-détaché, mais ce, pour le facteur déguisements ethnolinguistiques. $F=4.10$, $p.<0.05$. Le test des comparaisons Newman-Keuls a indiqué une différence significative entre le groupe des oratrices canadiennes anglaises parlant

FIGURE 2

EFFETS PRINCIPAUX SUR CERTAINS ITEMS
DE LA VARIABLE DEPENDANTE POUR LE
FACTEUR AFFILIATION ETHNOLINGUISTIQUE



Note

SCORE MAXIMUM: 7

ITEM A: bavard - silencieux

ITEM B: orientation théorique-orientation pratique

ITEM C: pacifique - querelleur

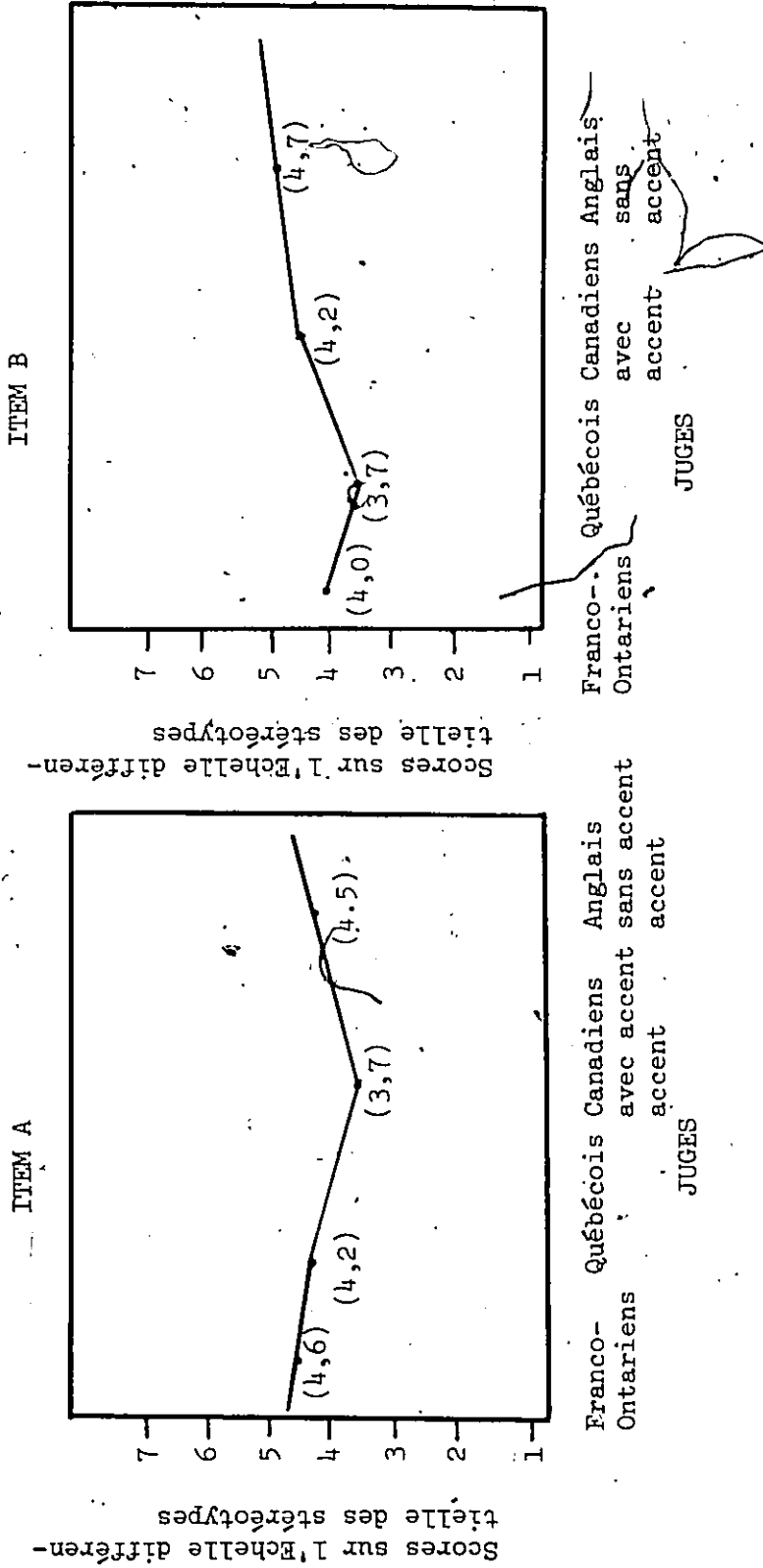
français avec accent et le groupe des oratrices canadiennes anglaises parlant français sans accent sur cette variable (dif. = 1.22. $W_4 = 1.14$. $p. < .05$) C'est dire que ce sont les dernières qui sont considérées comme étant les plus sensibles.

L'on obtient également un rapport F significatif pour le facteur déguisements ethnolinguistiques, et ce, sur le trait fier-humble. $F = 7.50$, $p. < 0.05$. Le test des comparaisons de Newman-Keuls a décelé une différence significative entre le groupe des oratrices québécoises et le groupe des oratrices canadiennes anglaises parlant français sans accent sur cette variable (dif. = 1.04, $W_4 = 1.04$, $p. < .05$). Encore une fois, ce sont ces dernières qui sont perçues comme étant les plus fières.

En résumé donc, les juges franco-ontariens ont tendance à considérer les autres comme étant bavards. De leur côté, les sujets québécois sont plus portés à voir les autres comme étant pacifiques et comme ayant une orientation théorique. Finalement, les juges québécois de même que les juges ontariens ont trouvé que parmi les oratrices, ce sont celles sous le déguisement canadiennes

FIGURE 3

EFFETS PRINCIPAUX OBTENUS SUR CERTAINS
ITEMS DE LA VARIABLE DEPENDANTE POUR LE
FACTEUR DEGUISEMENTS ETHNOLINGUISTIQUES



Note

Score maximum: 7

Item A - Sensible - détaché

Item B - Fier-Humble

anglaises parlant français sans accent qui sont plus sensibles et plus fières.

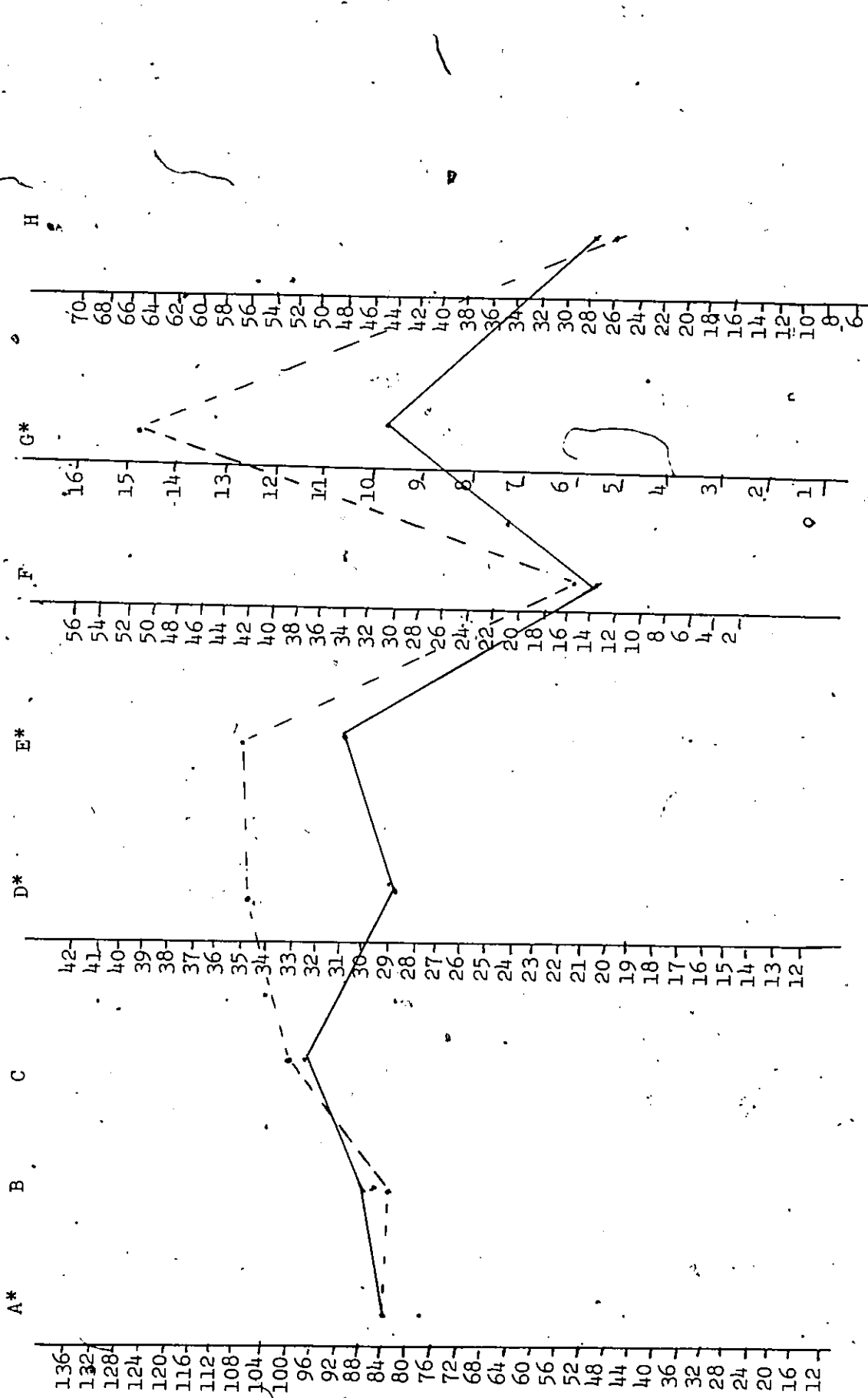
Ce qui ressort donc, c'est l'attitude favorable que les juges ont démontré à ces oratrices canadiennes anglaises lorsque celles-ci maîtrisent la langue française.

Il importe maintenant de jeter un coup d'oeil sur les résultats des échelles secondaires. Les échelles Bilinguisme, Qualité de contact avec les anglophones, Qualité de contact avec l'autre groupe francophone et Attitude face aux Canadiens anglais sont celles qui accusent une différence significative entre les deux groupes.

L'analyse de variance des moyennes des deux groupes sur ces échelles révèle que deux des hypothèses secondaires ont été confirmées, à savoir que les sujets franco-ontariens auraient une plus grande connaissance de la langue anglaise $F = 71.20$, $p. < 0.05$ et qu'ils révéleraient avoir eu des contacts plus satisfaisants avec les Canadiens anglais $F = 29.62$, $p. < 0.05$.

FIGURE 4

MOYENNES DES JUGES QUEBÉCOIS ET FRANCO-ONTARIENS SUR LES ECHELLES SECONDAIRES



NOTE: Score maximum: 133

Score maximum: 42

Score maximum: 70

A - Attitude face aux Canadiens anglais

B - Attitude face à l'autre groupe francophone

C - Attitude face à moi-même

maximum: 16

D - Qualité de contact avec les anglophones

E - Qualité de contact avec l'autre groupe francophone

F - Attitude à l'égard de l'apprentissage de l'anglais

G - Bilinguisme H - Ethnocentrisme

* p < .05

Toutefois, que les juges franco-ontariens révèlent avoir eu des relations plus intimes avec les juges québécois que ceux-ci ont eu avec les sujets ontariens va à l'encontre des prévisions. $F = 10.77$, $p. < 0.05$ (hypothèse secondaire no. 3, p.26). Le fait qu'il n'y ait pas eu de différence significative entre les groupes sur l'échelle Attitude face à l'apprentissage de l'anglais $F = .75$, $p. > 0.05$, et sur l'échelle Ethnocentrisme, $F = 1.44$, $p. > 0.05$, infirme deux autres hypothèses. (hypothèses secondaires no. 4 et no. 1, respectivement, pp.26-27). De fait, on s'attendait à ce que le groupe québécois ait une attitude relativement négative face à l'apprentissage de l'anglais d'une part, et qu'il ait tendance à considérer les gens du Québec d'un oeil plus favorable que les gens du reste du pays, d'autre part.

Finalement, pour connaître l'identification culturelle des participantes québécoises et franco-ontariennes, l'on a comparé la distance de la moyenne de chacune d'entre elles sur l'échelle Attitude face à moi-même à leur moyenne sur l'échelle Attitude face à l'autre groupe francophone et à leur moyenne sur l'échelle Attitude face aux Canadiens anglais. La comparaison de ces différences de moyennes au moyen du test t a révélé une différence significative pour les juges québécois, $t(112) = 4.76$, $p < .05$, mais non pour les juges franco-ontariens. $t(103) = .90$, $p < .05$.

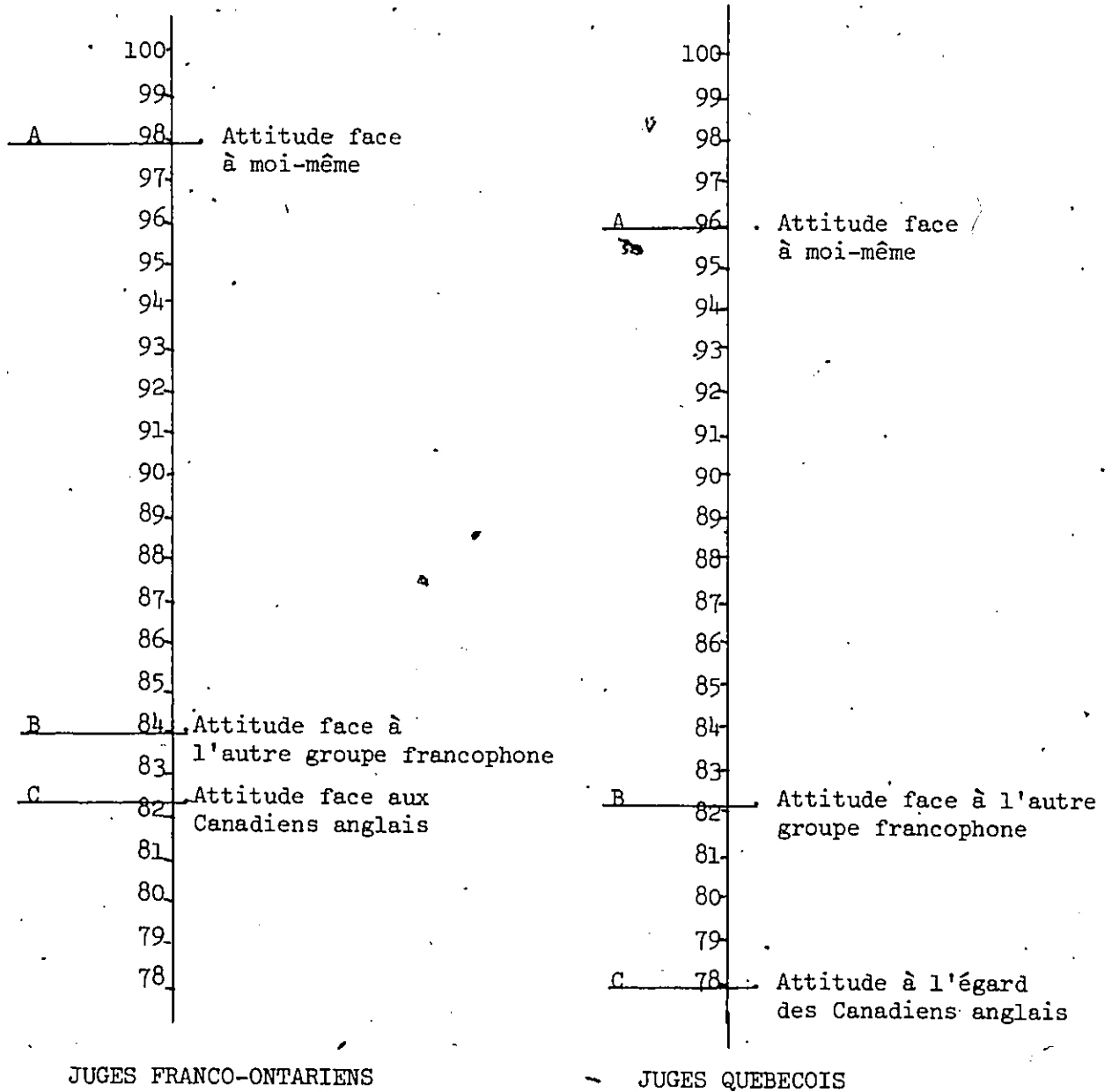
Comme la distance entre les scores sur l'échelle Attitude face à moi-même et les scores sur ceux de l'échelle Attitude face à l'autre groupe francophone est moindre que la distance entre les scores sur l'échelle Attitude face à moi-même et ceux de l'échelle Attitude face aux Canadiens anglais chez les juges québécois, on peut conclure que ceux-ci ont des sentiments d'appartenance avec les gens de la culture française. Par contre, comme la distance entre les scores des mêmes échelles n'est pas significative chez les juges franco-ontarines, on peut conclure que ceux-ci valorisent également les deux cultures. La dernière hypothèse secondaire, à savoir qu'il y aurait une différence significative entre les participantes québécoises et franco-ontariennes au plan de l'identification culturelle (p. 27) est donc confirmée.

Discussion des données

Avant d'aborder la discussion théorique, il est indiqué de discuter de la puissance de l'expérience pour les facteurs affiliation ethnolinguistique et déguisements ethnolinguistiques.

FIGURE 5

COMPARAISON DE LA DIFFERENCE DES
MOYENNES DES JUGES QUEBECOIS ET FRANCO-
ONTARIENS SUR LES ECHELLES D'IDENTIFICA-
TION CULTURELLE



Note

Score maximum: 133

Différence entre A et B par rapport à A et C non significative pour les juges Franco-Ontariens

Différence entre A et B par rapport à A et C significative pour les juges Québécois

Pour ce, on a eu recours à la méthode de Cohen (1969). Les calculs donnent une puissance de .20 pour le premier facteur et de .17 pour le deuxième. C'est donc dire que dans cette recherche, la possibilité de conclure qu'il n'y a pas de différences significatives lorsqu'il y en a vraiment est très grande. Par conséquent, on peut interpréter les données que de façon tentative.

Compte tenu de cette réserve, l'on va maintenant tenter d'expliquer théoriquement pourquoi certaines des hypothèses principales ont été infirmées.

Tout d'abord, à partir de la recension des écrits apparaissant dans ce travail, il semble surprenant que les participantes québécoises et franco-ontariennes aient toutes deux une attitude plutôt positive face aux Canadiens anglais. Il est cependant important de se rappeler que bien que les participantes de cette expérience soient de provinces différentes, ils viennent de villes voisines (Ottawa-Hull), ce qui favorise des contacts nombreux au niveau du travail et des loisirs. De plus Ottawa est le siège du gouvernement fédéral, lequel oeuvre activement à la promotion du bilinguisme depuis bon nombre d'années. Un tel environnement serait donc propice au développement d'une attitude de tolérance interethnique.

Lamy (1977) offre une autre explication pour l'absence d'attitudes stéréotypées chez les sujets. Au cours des dernières décennies, la population francophone de l'Ontario et du Québec a connu les phénomènes d'urbanisation, de sécularisation et d'industrialisation, phénomènes qui ont réduit considérablement la disparité au niveau des structures sociales et économiques qui existait déjà entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. Cette similarité structurelle favorise donc une certaine convergence culturelle entre les Québécois, les Franco-Ontariens et les Canadiens d'expression anglaise, donnant ainsi lieu concrètement à des moyennes avec des différences non significatives entre elles sur des échelles de stéréotypes ethniques.

En ce qui a trait aux échelles secondaires, la corrélation Pearson du produit des moments donnent les coefficients ayant des différences significatives entre un bon nombre d'échelles.

Ainsi, le fait que les étudiantes franco-ontariennes soient plus bilingues expliquerait pourquoi, comparativement à l'autre groupe de juges, elles révèlent avoir eu de meilleurs contacts

TABLEAU 2

MATRICE DE CORRELATIONS SIGNIFICATIVES
ENTRE
LES ECHELLES SECONDAIRES

	Attitude face aux Anglais	Attitude face à l'autre groupe francophone	Attitude face à soi- même	Qualité con- tact avec les anglophones	Qualité con- tact avec l'autre groupe francophone	Ethno- centrisme	Attitude face à l'appren- tissage de l'anglais	Bilin- guisme
Attitude face aux anglais	1.00	.15	.22	.43	.12	-	.15	-
Attitude face à l'autre groupe francophone	.15	1.00	.21	.25	.33	-	.14	-
Attitude face à soi-même	.22	.21	1.00	.25	.14	-	.17	-
Qualité de contact avec les anglophones	.43	.25	.25	1.00	.63	-	.22	.46
Qualité de contact avec l'autre groupe francophone	-	.33	.14	.63	1.00	-	-	.46
Ethnocentrisme	-	-	-	-	-	1.00	.30	-
Attitude face * à l'apprentissage de l'anglais	-.15	-.14	-.17	-.22	-	.30	1.00	.22
Bilinguisme	-	-	-	.46	.46	-	.22	1.00

Note N = 218

P < .05

* Corrélation négative parce qu'il y a polarité inversée sur cette échelle.

avec les Canadiens anglais et les Québécois. C'est également en raison du coefficient de corrélation significatif entre les échelles Qualité de contact avec les anglophones et Qualité de contact avec l'autre groupe francophone que l'hypothèse, à savoir que les sujets québécois et franco-ontariens auraient tous deux des scores comparables sur cette dernière échelle, se trouve infirmée. Les participantes ontariennes n'ont pas peur non plus de trahir la culture française en apprenant l'anglais.

De leur côté, les élèves québécois sont moins bilingues et, par conséquent, considèrent les rapports qu'ils ont eu avec les Canadiens anglais et les Franco-Ontariens comme moins satisfaisants. Le fait que les Québécoises de notre expérience ne considèrent pas non plus l'apprentissage de la langue anglaise comme une menace à la culture française semble surprenant à prime abord. Toutefois, un examen minutieux des données révèle, qu'en termes absolus, les participantes québécoises ont eu des scores au-delà de la moyenne sur toutes les échelles secondaires. Ainsi, bien qu'en termes relatifs, elles aient des scores inférieurs aux participantes ontariennes, sur ces mêmes échelles, elles font preuve malgré tout d'attitudes favorables face à l'autre groupe francophone et face aux anglophones. Ceci pourrait donc expliquer les différences non significatives sur les échelles Ethnocentrisme et Attitude à l'égard de l'apprentissage de l'anglais. De tels résultats donc, nous laissent croire que contrairement à la thèse soutenue

dans la recension des écrits, il n'existe pas de sentiments d'initié entre les Québécoises et les Franco-Ontariennes de cette expérience du moins. Toutefois, les participantes québécoises s'identifient uniquement à la culture française alors que les participantes franco-ontariennes valorisent également les cultures française et anglaise.

Discussion méthodologique

Cette dernière section porte sur la méthodologie utilisée dans le but de critiquer les changements apportés aux procédures habituelles.

Tout d'abord, on a divisé les traits bipolaires de l'Echelle différentielle des stéréotypes en deux séries: les caractéristiques décrivant les Canadiens français jumelées avec un antonyme, d'une part, et les caractéristiques décrivant les Canadiens anglais, d'autre part. Une analyse de variance sur chacune des séries a révélé aucune différence significative entre les deux groupes pour le facteur affiliation ethnolinguistique, $F = .03$, $p > 0.05$ pour le facteur déguisement ethnolinguistiques, $F = 1.23$, $p > 0.05$

et pour l'interaction entre ces deux facteurs $F = 1.47, p. > 0.05$. De plus, un test de signification de la différence des moyennes (Cochran-Cox) des sujets franco-ontariens sur chacune des séries a donné une réponse non significative, $t(7,4) = 2.03, p \leq .05$. On dénote toutefois une différence de moyennes significative entre les deux séries chez les sujets québécois, $t(7,4) = 3.17, p \leq .05$. L'examen des scores indique qu'ils ont eu tendance à donner des scores qui s'éloignaient davantage de la région neutre sur les items de la deuxième série de qualificatifs. Cette observation suggérerait que, comparativement aux participantes franco-ontariennes, les participantes québécoises auraient été portées à réagir plus émotivement lorsque les traits bipolaires étaient accouplés selon la dichotomie traits stéréotypés canadiens français / traits stéréotypés canadiens anglais. Toutefois, cette différence n'est pas assez marquée pour distinguer nettement les deux groupes et, par conséquent, on doit conclure que la modification au niveau du contenu des traits bipolaires de l'Echelle différentielle des stéréotypes n'a eu que peu d'effet.

Pour représenter le groupe des Canadiens anglais dans cette recherche, l'on a choisi des oratrices soi-disant anglaises mais qui parlaient français. On voulait ainsi s'assurer que les juges québécois comprendraient le texte de ces oratrices au même titre que les sujets franco-ontariens. Toutefois, il est possible que

cette mesure ait influencée les résultats des participantes dans la situation où elles devaient évaluer les oratrices canadiennes anglaises. Comme celles-ci parlaient français (certaines même sans accent anglophone), il est fort possible qu'elles soient devenues par le fait même des stimuli beaucoup plus favorables aux yeux des juges francophones que si elles avaient été des anglophones unilingues. Une telle réaction serait conforme à la théorie de dissonance cognitive de Festinger (McDavid & Harari, 1968). Celle-ci stipule, en effet, que lorsqu'un individu se trouve devant des informations contradictoires, il se sent psychologiquement mal à l'aise et, par conséquent, cherche à réduire cette dissonance. Ici, devant les deux affirmations contraires (Les Canadiens anglais ne m'inspirent rien de bon et Les Canadiens anglais ont appris la langue française), les sujet québécois auraient conclu que les oratrices anglophones étaient sympathiques, y compris celles qui parlaient français avec un accent anglais.

On a, semble-t-il, d'autant plus raison de croire à l'opération du phénomène de consonance cognitive chez la population québécoise lorsqu'on compare leurs résultats sur l'Echelle différentielle des stéréotypes dans la condition expérimentale: déguisement canadien anglais à leurs résultats sur l'échelle Attitude face aux Canadiens anglais. Or, dans ce dernier cas, c'est-à-dire dans une situation où les juges réagissaient

seulement à l'étiquette Canadiens anglais, inscrite au haut de l'échelle, l'on note une différence significative entre les sujets québécoises et les sujets franco-ontariennes, $F = 8.11$, $p. < 0.05$.

A partir de telles observations, il semblerait qu'une façon simple et économique d'augmenter la puissance de cette recherche, serait de demander aux orateurs de parler anglais dans la situation où les juges doivent évaluer les Canadiens anglais.

Conclusions générales

Dans cette étude, les participantes québécoises et franco-ontariennes n'ont pas fait preuve d'attitudes stéréotypées, en ce sens qu'elles ont réagi de façon similaire aux oratrices sous leurs divers déguisements ethnolinguistiques. De fait, elles ont démontré une attitude positive à la fois envers leur propre groupe et, finalement, envers le groupe des anglophones sachant parler français. Ces résultats indiquent également qu'elles ont une image positive d'elles-mêmes malgré leur statut de groupe minoritaire.

Toutefois, compte tenu de certains facteurs intervenants (contigüité géographique des deux échantillons, oratrices anglaises parlant français), il y aurait lieu de croire en l'existence réelle possible d'une différence significative au niveau des atti-

tudes des juges québécois et franco-ontariens. à l'égard des Canadiens anglais.

L'étude des échelles secondaires révèle que, comparativement aux Québécoises de cette recherche, les Franco-Ontariennes sont plus bilingues, qu'elles ont eu des contacts plus satisfaisants avec les anglophones et avec les membres de l'autre groupe francophone. Elles ont également une attitude plus favorable face aux Canadiens anglais. Enfin, elles s'identifient autant à la culture anglaise qu'à la culture française.

Bien que les Québécoises de cette expérience aient des scores significativement moins élevés sur ces mêmes échelles, elles ont quand même des scores au-delà de la moyenne, ce qui suggère une attitude relativement positive de leur part envers les Franco-Ontariens et les Canadiens anglais. De plus, le fait qu'elles ne considèrent pas l'apprentissage de la langue anglaise comme une menace à leur culture française abonde dans le même sens. Toutefois, à l'encontre des Franco-Ontariennes, elles s'identifient uniquement à la culture française.

Quelles implications pouvons-nous tirer si nous nous permettons d'extrapoler à partir de ces conclusions?

L'une des plus immédiates, c'est que la nature du milieu a un impact important sur le phénomène des attitudes stéréotypées. Ainsi, le seul regroupement dans une région de divers groupes ethnolinguistiques (dont un est numériquement majoritaire) n'est pas suffisant pour susciter entre eux des perceptions interethniques négatives. Ce sont plutôt les valeurs sociales du milieu qui déterminent la nature de ces perceptions. Ainsi, dans une région comme celle où cette expérience a été conduite, c'est-à-dire l'Outaouais, une région où les échanges linguistiques sont favorisés, les gens sont plus aptes à s'évaluer de façon positive.

Bibliographie

- Aboud, F., Clément R. & Taylor, D., Evaluational Reactions to Discrepancies Between Social Class and Language, Sociometry, 1974, 37, 239-250.
- Adorno, T., Frenkel-Brunswick, E., Levinson, D. & Sanford, R., The Authoritarian Personality. New York: W.W. Norton Co., Inc., 1969.
- Amir, Y., Contact Hypothesis in Ethnic Relations, Psychological Bulletin, 1969, 71, 319-342.
- Anisfeld, E., & Lambert, W., Evaluational Reactions of Bilingual and Monolingual Children to Spoken Language, Journal of Abnormal and Social Psychology, 1964, 69, 89-67.
- Arès, R., Francophones et Anglophones au Canada, Relations, 1972, 372, 170-172.
- Association canadienne française de l'Ontario, Plan d'action, Ottawa: A.C.F.O, 1977.
- Ausabel, D.E. Sullivan, E., Theory and Problems of Child Development. New York: Grune and Stratton, 1970.
- Bergeron, G., Le Canada français après deux siècles de patience, Paris: Editions du Seuil, 1967.
- Bernard, R., Le comportement linguistique des francophones dans trois villes du nord de l'Ontario, thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, Ottawa, en rédaction.
- Blishen, B., A Socio-Economic Index for Occupations in Canada, Canadian Review of Sociology and Anthropology, 1967, 4 (1), 41-53
- Brein, M. & David, K., Intercultural Communication and the Adjustment of the Sojourner, Psychological Bulletin, 1971, 76, 215-38.
- Brigham, J., Ethnic Stereotypes, Psychological Bulletin, 1971, 76, 15-38.
- Brophy, I., The Luxury of Anti-Negro Prejudice, Public Opinion Quarterly, 1946, 9, 456-466.

Brunet, M., Notre passé, le présent et nous. Montréal: Editions Fides, 1976.

Cartwright, D., Language Zones in Canada. Ottawa: Bilingual Districts Advisory Board, 1976.

Castonguay, C., La montée de l'anglicisation chez les jeunes Franco-Ontariens, Bulletin du Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 1976, 12, 5-7.

Chaperon-Lor, D., Une minorité s'explique. Toronto: O.I.S.E., 1974.

Clément, R., Gardner, R. & Smythe, P., Inter-Ethnic Contact: Attitudinal Consequences, Canadian Journal of Behavioral Sciences, 1977, 9, 123-133.

Clément, R., Smythe, P. & Gardner, R., Echelles d'attitudes et de motivations reliées à l'apprentissage de l'anglais, langue seconde, The Canadian Modern Language Review / La Revue canadienne des langues vivantes, 1976, 33, 5-26.

Cohen, J., Statistical Power Analysis for the Behavioral Sciences New York: Academic Press, 1969.

Deslauriers, O., "Pouvoir, savoir et survivance", dans Alain Baudot (Ed.), Identité culturelle et francophonie dans les Amériques. Paris: G.M. Place, 1978.

Ferguson, G., Statistical Analysis in Psychology and Education. New York: Mc Graw-Hill, 1966.

Gardner, R. & Taylor, D., Ethnic Stereotypes: Their Effects on Person Perception, Canadian Journal of Psychology, 1968, 22, 35-44

Gardner, R., Wonnocott, J. & Taylor, D., Ethnic Stereotypes: Factor Analysis Investigation, Canadian Journal of Psychology, 1968, 22, 35-44.

Gardner R. & Taylor, D., Bicultural Communication: Study of Communicational Efficiency and Person Perception, Canadian Journal of Behavioral Science, 1970, 2, 67-81.

- Gardner, R., Kirby, D., Gorospe, F. & Villamin, A., Ethnic Stereotypes: An Alternative Assessment Technique, The Stereotype Differential, Journal of Social Psychology, 1972, 87, 259-267.
- Gardner, R. & Lambert, W., Attitudes and Motivation in Second-Language Learning. Rowley, Mass.: Newbury House, 1972.
- Gardner, R., Kirby, D. & Finlay, J., Ethnic Stereotypes: The Significance of Consensus, Canadian Journal of Behavioral Science, 1973, 5 (1), 4-12.
- Joy, R., Languages in Conflict. Toronto: McClelland & Stewart, 1972.
- Kirby, D. & Gardner, R., Ethnic Stereotypes: Determinants in Children and their Parents, Canadian Journal of Psychology, 1973, 27, 127-143.
- Lambert, W., Hodgson, R., Gardner, R., Fillenbaum, S., Evaluational Reactions to Spoken Languages, Journal of Abnormal and Social Psychology, 1960, 1, 44-51.
- Lambert, W., Gardner, R., Barik, H. & Tunstall, K., Attitudinal and Cognitive Aspects of Intensive Study of a Second Language, Journal of Abnormal and Social Psychology, 1963, 66, 358-368.
- Lambert, W., Frankel, H. & Tucker, G., Judging Personality Through Speech; A French-Canadian Example, Journal of Communication, 1966, 16, 305-321.
- Lambert, W., A Social Psychology of Bilingualism, Journal of Social Issues, 1967, 23, 91-109.
- Lambert, W., Yackley, A., Hein, R., Child Training Values of English Canadian and French Canadian Parents, Canadian Journal of Behavioral Science, 3, 1971, 217-236.
- Lambert, W., Yackley, A., Hein, R., Child Training Values of English Canadian and French Canadian Parents, Canadian Journal of Behavioral Science, 3, 1971, 217-236.
- Lamy, P., The French Language in Ontario: Renaissance, Stagnation or Collapse, Travail présenté à l'Assemblée annuelle de l'Américan Anthropology Association, Houston, Texas, 1977.
- Larimer, G., Indirect Assessment of Intercultural Prejudices, International Journal of Psychology, 1970, 5 (3), 189-195.

- Lavoie, L., Les francophones et l'éducation permanente au Collège Algonquin, polycopie du texte écrit par l'auteur, Ottawa, 1971, 33-34.
- Lévesque, R., Option Québec. Montréal: Editions de l'homme, 1969.
- Mackie, M., Ethnic Stereotypes, Prejudicial Attitudes and Education, Alberta Journal of Educational Research, 1974, 20, 279-292.
- Marlowe, L., Social Psychology, An Interdisciplinary Approach to Human Behavior. New York: Hallbrook Press, Inc., 1975.
- McCarrey, M., Edwards, S. & Jones, R., The Influence of Ethnolinguistic Group Membership, Sex and Position Level on Motivational Orientation of Canadian Anglophone and Francophone Employees, Canadian Journal of Behavioral Science, 1977, 9, 274-282.
- Mc Carrey, M. & Weisbord, J., Personal Values and Socialization Experiences of Male and Female Canadian Anglophones and Francophones of Equivalent Socio-Economic Status, School of Psychology, University of Ottawa, 1978.
- Mc David, J. & Harari, H., Social Psychology. Individuals, Groups, Societies, New York: Harper and Row, 1968.
- Mead, G., Mind, Self and Society. Chicago: University of Chicago Press, 1934.
- Merton, R. (Ed.). Social Theory and Social Structure. New York: Glencoe Free Press, 1963.
- Niles, C., Social Psychology. New York: Harper and Row, 1969.
- Pettigrew, T., Racially Separate or Together, Journal of Social Issues, 1969, 25, 43-69.
- Perreault, P., Discours sur la condition sauvage et québécoise. Montréal: Lidéc, Inc., 1977.
- Rivet, L., La Saint-Jean-Baptiste à Ottawa, 1853-1953. Ottawa: Ecole des Etudes supérieures, thèse de maîtrise, 1976.
- Soupac Program Descriptions. Computer Services Office. University of Illinois at Urbana, Champaign, Urbana, Illinois, 1973.
- Taylor, D., Gardner, R., Ethnic Stereotypes: Their Effects on Perception of Communicators of Varying Credibility, Canadian Journal of Psychology, 1969, 23, 161-173.

Taylor, D., Simard, L. & Papineau, D., Perceptions of Cultural Differences and Language Use: A Field Study in a Bilingual Environment, Canadian Journal of Behavioral Science, 1978, 10 (3), 181-192.

Tremblay, A., A la recherche d'une raison d'être francophone, Maclean, 71, 11, 4-6.

Triandis, H. & Vassiliou, V., Frequency of contact and Stereotyping, Journal of Personality and Social Psychology, 1967, 7, 316-328.

Whittaker, J., Introduction to Psychology. Toronto: W.B. Saunders Company, 1970.

Wrightsman, L., Social Psychology in the Seventies. Belmont, Calif.: Wadsworth Publishers, 1972.

APPENDICE 1

QUESTIONNAIRES REMIS AUX SUJETS

DANS LES DIVERSES SITUATIONS EXPERIMENTALES

Bonjour!

Enfin! Le grand jour est arrivé. C'est aujourd'hui où, ensemble, nous chercherons à savoir si la voix est un bon prédicteur de la personnalité, en l'absence de toutes autres informations. En d'autres mots, toi, moi, pouvons-nous nous faire une idée juste d'une personne inconnue, seulement à l'entendre parler? Oui? Non? C'est ce que nous verrons.

Au cours des quelques minutes qui vont suivre, vous allez entendre, sur bande sonore, la voix de deux personnes. Elles vous donneront une description d'une journée typique dans leur vie d'étudiante. Veuillez écouter attentivement.

NE TOURNEZ PAS LA PAGE! ATTENDEZ LES DIRECTIVES DE L'EXPERIMENTATEUR!

NE TOURNEZ PAS LA PAGE

ATTENDEZ LES DIRECTIVES DE L'EXPERIMENTATEUR

Vous venez d'écouter Julie (groupe ethnolinguistique) vous décrire une journée typique dans sa vie d'étudiante. A l'écoute de sa voix, vous vous êtes sans doute fait une idée de ce qu'elle est comme personne. En d'autres mots, vous avez une impression de sa personnalité.

Voici un questionnaire visant à déterminer vos idées et vos impressions sur cette (nommer le déguisement ethnolinguistique). Vous aurez à l'évaluer en utilisant des échelles. Voici des instructions (suivies d'un exemple) sur la façon d'utiliser ces échelles.

Si le mot situé à l'une ou l'autre des extrémités de l'échelle décrit vos idées et impressions sur le concept vous devez placer un X, comme suit.

amical ^X -----:-----:-----:-----:-----:-----:-----:-----:-----:-----: hostile

OU

amical -----:-----:-----:-----:-----:-----:-----:-----:-----:-----: ^X hostile

Si le mot situé à l'une ou l'autre des extrémités de l'échelle décrit vos idées et impressions sur le concept (mais pas d'une façon aussi prononcée) vous devez placer un X, comme suit.

dangereux -----:-----:-----:-----:-----:-----:-----:-----:-----:-----: ^X sûr

OU

dangereux -----:-----:-----:-----:-----:-----:-----:-----:-----:-----: ^X sûr

Si le mot situé à l'une ou l'autre des extrémités de l'échelle décrit légèrement vos idées et impressions sur le concept, vous devez placer votre X, comme suit.

rapide -----:-----:-----:-----:-----:-----:-----:-----:-----:-----: ^X lent

OU

rapide -----:-----:-----:-----:-----:-----:-----:-----:-----:-----: ^X lent

Si le mot situé à l'une ou l'autre des extrémités de l'échelle n'a aucun rapport avec vos idées et impressions sur le concept, vous devez placer votre X, comme démontré ci-dessous.

utile -----X----- inutile

Si vous deviez évaluer le concept "serpent", par exemple, votre évaluation pourrait ressembler à ce qui suit:

SERPENT

amical -----X----- hostile
dangereux X----- sûr
rapide -----X----- lent
utile -----X----- inutile

Maintenant, procédons à l'évaluation de la personnalité de la

PERSONNE (GROUPE ETHNOLINGUISTIQUE) (JULIE)

religieux ----- non religieux
émotionnel ----- rationnel
bavard ----- silencieux
sensible ----- détaché
fier ----- humble
sympathique ----- non sympathique
amical ----- réservé
pacifique ----- querelleur
porté vers les arts ----- porté vers les affaires
orientation théorique ----- orientation pratique
orientation collective ----- orientation indivi-
dualiste
orientation vers
le présent ----- orientation vers
l'avenir
importance accordée
aux relations
interpersonnelles ----- importance accordée
au rendement

Selon vous, Julie est-elle une représentante caractéristique du (groupe ethnolinguistique)?

Oui _____ Non _____

NE TOURNEZ PAS LA PAGE

ATTENDEZ LA DIRECTIVE DE L'EXPERIMENTATEUR

Vous venez d'écouter Denise, (groupe ethnolinguistique), vous décrire une journée typique dans sa vie d'étudiante. A l'écoute de sa voix, vous vous êtes sans doute fait une idée de ce qu'elle est comme personne. En d'autres mots, vous avez une impression sur sa personnalité.

Nous allons maintenant évaluer la personnalité de Denise, une autre (groupe ethnolinguistique), en utilisant la même échelle que tout à l'heure.

PERSONNE (GROUPE ETHNOLINGUISTIQUE) (DENISE)

- religieux ----:----:----:----:----:----:----: non religieux
- émotionnel ----:----:----:----:----:----:----: rationnel
- bavard ----:----:----:----:----:----:----: silencieux
- sensible ----:----:----:----:----:----:----: détaché
- fier ----:----:----:----:----:----:----: humble
- sympathique ----:----:----:----:----:----:----: non sympathique
- amical ----:----:----:----:----:----:----: réservé
- pacifique ----:----:----:----:----:----:----: querelleur
- porté vers les arts ----:----:----:----:----:----:----: porté vers les affaires
- orientation théorique ----:----:----:----:----:----:----: orientation pratique
- orientation collective ----:----:----:----:----:----:----: orientation individualiste
- orientation vers le présent ----:----:----:----:----:----:----: orientation vers l'avenir
- importance accordée aux relations interpersonnelles ----:----:----:----:----:----:----: importance accordée au rendement

Selon vous, Denise est-elle une représentante caractéristique du (groupe ethnolinguistique)

Oui _____ Non _____

NE TOURNEZ PAS LA PAGE!

ATTENDEZ LES DIRECTIVES DE L'EXPERIMENTATEUR

MOI-MEME

paresseux -----: laborieux
 religieux -----: non religieux
 calme -----: excitable
 disciple -----: chef
 attentionné -----: indifférent
 sincère -----: farceur
 fier -----: humble
 ambitieux -----: satisfait
 impoli -----: poli
 patient -----: impatient
 moderne -----: traditionnel
 sensible -----: détaché
 plaisant -----: déplaisant
 coloré -----: terne
 portés vers les arts -----: indifférent aux arts
 actif -----: passif
 emporté -----: doux
 bavard -----: silencieux
 athlète -----: non athlète

Dans les pages qui suivent, vous trouverez un certain nombre d'affirmations avec lesquelles certaines personnes sont d'accord, et d'autres, non. Il n'y a pas de réponse bonne ou mauvaise, étant donné que chacun a le droit d'avoir des opinions personnelles. Pour chacune des affirmations, encerclez la réponse qui correspond le mieux à votre opinion.

Exemple:

1. Guy Lafleur est le meilleur joueur que la Ligue Nationale de Hockey ait jamais eu.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve légè- rement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

Pour répondre à cette question, vous devez encercler une des réponses proposées. Certaines personnes encercleraient "Je désapprouve tout à fait", d'autres encercleraient "J'approuve fortement", d'autres personnes encore auraient encerclé une des réponses comprises entre les deux. Le choix que vous avez fait indique votre opinion, basée sur tout ce que vous savez et sur ce que vous avez entendu dire. Notez qu'il n'y a pas de réponse bonne ou mauvaise: tout ce qui est important, c'est que vous donniez votre opinion personnelle. Pour chacune des affirmations qui suivent, nous voulons que vous donniez votre première réaction. Ne perdez pas de temps à réfléchir sur chacune des affirmations. Lisez chaque affirmation et indiquez votre première impression immédiatement. D'autre part, soyez honnête, car il est important que nous ayons votre opinion véritable.

1. Dans le passé, mes interactions avec les Québécois ou (Franco-Ontariens) se sont avérées plutôt négatives.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait.	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

2. Durant les cinquante dernières années, le pire danger pour la solidarité nord-américaine, provenait d'idées et d'agitateurs politiques étrangers.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait.	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

3. Parler anglais ne me fait pas douter de ma capacité de demeurer francophone.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

4. Le fait d'apprendre l'anglais, ne me fait pas douter de mon identité culturelle.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

5. Mes contacts avec les Québécois ou (Franco-Ontariens) sont habituellement enrichissants.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

6. L'apprentissage de l'anglais ne me fait pas douter de mon appartenance au groupe francophone.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

7. Mes contacts avec les anglophones sont habituellement enrichissants.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

8. Mes contacts avec les anglophones sont généralement agréables.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

9. Les gens qui ne croient pas que nous avons la meilleure forme de gouvernement au monde, devraient être forcés de quitter le pays.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

10. Dans le passé, mes interactions avec les anglophones se sont avérées plutôt négatives.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

11. Les professeurs devraient diriger les enfants sans chercher à savoir ce que les enfants veulent.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

12. Lorsque je parle anglais, j'ai l'impression de perdre mon identité culturelle.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

13. Je ne perds pas mon héritage culturel français lorsque je parle anglais.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

14. Il n'y a qu'une seule façon de bien faire les choses.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

15. Si on ne fait pas attention, quelqu'un d'autre nous ridiculisera.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

16. Plus j'apprends l'anglais, moins je suis sûr du groupe culturel auquel j'appartiens

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

17. La meilleure place pour un étranger, c'est chez lui.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

18. C'est simplement naturel et bien que chaque personne pense que sa famille est meilleure que toutes les autres.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

19. Mes contacts avec les Québécois (ou Franco-Ontariens) sont habituellement de pures pertes de temps.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

20. Si tout changeait, ce monde serait beaucoup meilleur.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

21. Mes interactions avec les anglophones sont amicales et chaleureuses.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

22. Mes interactions avec les Québécois (ou Franco-Ontariens) sont amicales et chaleureuses.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

23. Mes contacts avec les anglophones sont habituellement de pures pertes de temps.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

24. Sois juste avec tes amis et laisse les autres se débrouiller seuls.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

25. L'apprentissage de la langue anglaise a pour effet de me dépayser culturellement.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

26. Je me sens mal à l'aise lorsque je parle anglais car j'ai l'impression de m'assimiler à la culture anglaise.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

27. Mes contacts avec les Québécois (ou Franco-Ontariens) sont généralement agréables.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

28. Mes interactions avec les anglophones sont plutôt distantes } et
hostiles.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

29. Mes interactions avec les Québécois (ou Franco-Ontariens) sont plutôt
distantes et hostiles.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

30. Seuls les gens qui me ressemblent ont le droit d'être heureux.

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Je désap- prouve tout à fait	Je désap- prouve lé- gèrement	Je désap- prouve très légèrement	Je n'ai pas d'o- pinion	J'approuve très légè- rement	J'approuve légèrement	J'approuve fortement

13. Au cours des ans, vos contacts avec les anglophones ont été:

Nombreux _____
Passablement nombreux _____
Peu nombreux _____
Très peu nombreux _____
Presque nuls _____

14. Au cours des ans, vos contacts avec les Québécois (ou Franco-Ontariens) ont été:

Nombreux _____
Passablement nombreux _____
Peu nombreux _____
Très peu nombreux _____
Presque nuls _____

15. Veuillez indiquer le nom des différentes localités où vous avez habité au cours de votre vie. Veuillez aussi inscrire le nombre d'années ou de mois passés à chaque endroit.

16. Souffrez-vous d'une perte d'ouïe? _____

17. Adresse permanente: _____

18. Numéro de téléphone: _____

Merci d'avoir bien voulu participer à mon projet de recherche. Grâce à vos réponses, je pourrai, j'en suis certaine, avoir une idée plus juste sur la question de la voix, prédicteur de la personnalité.

Avant de vous quitter, j'aimerais vous demander de ne pas souffler un seul mot sur l'expérience à qui que ce soit. Pour que cette recherche soit valable, il faut que les questions et les réponses des questionnaires soient inconnues des participants. Autrement, les résultats ne seront pas valables, et, par conséquent, ma thèse serait gâchée. Alors, s'il vous plaît, gardez silence. Par contre, une fois que toutes les élèves auront participé à l'expérience, je ferai une réunion générale où je vous donnerai de plus amples renseignements sur les objectifs sur ce projet de recherche. En même temps, j'essaierai de répondre à vos questions le mieux possible.

En guise de remerciements, je vous enverrai une copie des résultats. Je vous prie d'être patientes, car la compilation des données et leur analyse statistique, de même que la rédaction du texte prennent beaucoup de temps. Par conséquent, si vous prévoyez que votre adresse sera différente en septembre 1978, veuillez me donner votre adresse permanente (ou celle de vos parents) avant de partir.

Merci du fond du coeur!

Denise Messier

APPENDICE II

Texte intégral de Julie, première oratrice, sous ses déguisements Franco-Ontarien, Québécois, Canadien anglais, sans accent

Le matin, je me réveille à six heures et demie. J'ai souvent de la misère à me réveiller même si je fais sonner mon cadran, parce que je suis tout l'temps fatiguée. Une fois debout, je me dépêche à m'habiller pis à me laver. J'prends pas toujours un déjeûner car je n'ai jamais bien faim le matin. Si par contre, je me décide de manger, je me fais des oeufs frits et des toasts. Pour faire changement, je mange parfois un bol de céréales avec des raisins secs. Je dois partir pour l'école une demi-heure avant les classes car j'ai un assez long chemin à faire en autobus. J'ai plusieurs heures de cours l'avant-midi; la seule période libre que nous avons est celle du dîner. A ce moment-là, j'en profite pour me rendre à la cafétéria et me réunir avec mes amis. C'est notre seule chance de pouvoir vraiment se relaxer. Après le dîner, ma compagne et moi faisons des devoirs jusqu'à l'heure du prochain cours. Comme ça, nous avons moins de travaux à faire à la maison. Les cours de l'après-midi sont assez chargés; à quatre heures j'ai hâte de partir et de retourner chez moi. Ça me prend environ une demi-heure pour me rendre à la maison. L'autobus me débarque à porte; c'est bien commode. J'aime préparer le souper dès que je suis entrée dans la maison car je meurs de faim. Je regarde quelques programmes de T.V. tout en mangeant. Après la vaisselle, il m'arrive parfois de faire une petite marche avec mon frère avant de faire mes devoirs. J'écoute toujours de la musique en faisant mes devoirs; commé ça, je peux mieux travailler. Quand je suis rendue au bout je vais me coucher. La plupart du temps je me couche vers minuit. Mes journées sont tellement chargées que j'ai toujours hâte d'aller me coucher.

Texte intégral de Julie, première oratrice, sous son déguisement Canadien anglais avec accent

Le matin, je me réveille vers six heures trente. J'ai souvent de la misère à me réveiller même si je fais sonner mon réveil-matin parce que je suis toujours fatiguée. Une fois debout, je me dépêche à m'habiller et me laver. Je ne prends pas toujours un petit déjeuner parce que je n'ai jamais bien faim le matin. Si je me décide de manger, je fais cuire des oeufs frits et des toasts. Pour faire changement je mange parfois un bol de céréales avec des raisins. Je dois partir pour l'école trente minutes avant les classes car j'ai un long chemin à faire en autobus. J'ai beaucoup d'heures de cours l'avant-midi, la seule période libre que nous avons est celle du dîner. Là, j'en profite pour aller à la cafétéria et joindre mes amis. C'est notre seule chance de pouvoir se relaxer. Après le dîner mon amie et moi font des devoirs jusqu'à l'heure de l'autre cours. Comme ça nous avons moins de travaux à faire à la maison. Les cours de l'après-midi sont chargés; à quatre heures j'ai hâte de partir pour retourner chez moi. Ça me prend environ trente minutes pour arriver à la maison. L'autobus arrête tout près de chez moi. J'aime préparer le souper tout de suite parce que j'ai bien faim. Je regarde des programmes de télévision en mangeant. Après la vaisselle, des fois je prendre une marche avec mon frère avant de faire mes devoirs. J'écoute toujours la musique en faisant mes devoirs; comme ça je peux mieux travailler. Quand je suis trop fatiguée, je vais me coucher. La plupart du temps c'est minuit. J'ai tellement de travail pendant la journée que j'ai toujours hâte d'aller me coucher.

Texte intégral de Denise, deuxième oratrice, sous ses déguisements Franco-Ontarien, Québécois, Canadien anglais sans accent

Le matin je me lève aux alentours de sept heures moins quart si j'ai des cours tard, sinon je dois me lever à six heures. Ensuite je me douche, je prépare mon déjeuner, une toast et un verre de jus. Puis je m'habille sans trop faire attention aux prédictions de la météo. Si je débute mes cours tôt, ma mère me conduit à l'école sinon, je prends l'autobus. Mes cours se poursuivent tout l'avant-midi et j'ai seulement l'heure du dîner comme période libre. Mon heure du dîner varie selon les cours et les laboratoires que j'ai durant la matinée. Je vais manger à la cafétéria avec des amis et là j'en rencontre d'autres. Mon après-midi est aussi très chargé. Mes cours se terminent tous à des différentes heures. J'ai toujours hâte de retourner chez-nous. La route d'autobus est assez longue car ça me prend à peu près une heure pour me rendre. Lorsque je me suis mise à mon aise, je me relaxe en regardant la T.V. en attendant mon souper. L'heure du souper varie car je mange en arrivant. Quelquefois, je prépare mon souper, mais seulement lorsque je n'aime pas le mets principal. Après le programme de télévision, vers six heures, je vais travailler dans ma salle d'étude jusqu'à ce que les idées me manquent ou bien que je cogne des clous. Certaines fois, si je ne dors pas debout, je téléphone à un ami. Sinon je vais tout suite au lit. L'heure de me coucher dépend toujours du lendemain. C'est-à-dire je me couche tard si je commence tard et je me couche tôt si je commence tôt.

4

Texte intégral de Denise, deuxième oratrice, sous son déguisement Canadien anglais avec accent.

Le matin je me lève aux alentours de sept heures moins quart si j'ai des cours tard, sinon je dois me lever à six heures. Ensuite je me douche, je prépare mon déjeuner, une toast et un verre de jus. Puis je m'habille jamais comme les prédictions de la météo. Si je débute mes cours tôt, ma mère me conduit à l'école sinon je dois prendre l'autobus. Mes cours se poursuivent tout l'avant-midi et j'ai seulement l'heure du dîner comme période libre. Mon heure de dîner varie selon les cours et laboratoires que j'ai durant la matinée. Je vais manger à la cafétéria avec des amis, et là je rencontre d'autres amis. Mon après-midi est également très chargé. Mes cours se terminent tous à des différentes heures. J'ai toujours hâte de retourner chez moi. Mon trajet d'autobus est assez loin car ça me prend une heure. Lorsque je me suis mise à mon aise, je me détend en regardant la T.V. en attendant mon souper. L'heure du souper varie car je mange presque aussitôt que je suis arrivée. Quelquefois je prépare mon souper, mais seulement lorsque je n'aime pas le mets principal. Après l'émission de télévision, vers six heures, je vais travailler dans ma salle d'étude, jusqu'à temps que les idées me manquent ou que je tombe endormie. Certaines fois si je ne dors pas debout, je téléphone à un ami sinon je vais directement au lit. L'heure de me coucher dépend toujours du lendemain.